

Feu vert au nouveau régime d'allocations familiales

Injonctions

MONTREAL (PC) — Le juge John A. Nolan, de la Cour supérieure, a accordé aux sociétés Steinberg et Dominion, mardi, les injonctions interlocutoires réclamées contre leurs employés en grève depuis le 6 décembre.

Dans les deux cas, les injonctions demeureront en vigueur jusqu'au 19 décembre, date de l'audition de la demande au mérite.

D'ici là, les employés de Steinberg qui ont le droit de grève, c'est-à-dire les 1,800 employés des entrepôts, devront cesser d'obstruer les entrées et les sorties de tous les édifices, terrains et emplacements des demandeurs.

Par PIERRE BELLEMARE
QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa a reçu le feu vert de l'Assemblée nationale pour appliquer son nouveau régime d'allocations familiales à compter de janvier prochain.

Par le fait même, les deux régimes d'allocations familiales et scolaires que

le Québec possède actuellement seront abolis.

Désormais, les familles québécoises recevront deux chèques d'allocations, l'un du Québec et l'autre d'Ottawa. Le fédéral versera une allocation mensuelle de \$12 pour le premier enfant, \$18 pour le deuxième, \$28 pour le troisième

et \$31 pour le quatrième ainsi que pour chaque enfant de rang supérieur, âgé d'au moins 18 ans.

Avec la contribution du Québec, les prestations que toucheront les familles s'élèveront à \$15 pour le premier enfant, \$22 pour le deuxième, \$33 pour le troisième et \$37 pour le quatrième, en

plus d'une allocation de \$5 par mois pour chaque enfant âgé de 12 à 17 ans.

Imposition

Cette structure de paiement faite en vertu du programme fédéral est l'oeuvre de l'ex-ministre Claude Castonguay, avec qui a collaboré étroite-

ment l'actuel ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget.

Cependant, le Québec n'imposera pas les allocations provenant des deux régimes pour la bonne raison que la loi québécoise de l'impôt sur le revenu ne prévoit pas d'exemption pour les enfants de moins de seize ans.

De son côté, le fédéral taxera les allocations qu'il versera lui-même aux familles ainsi que les prestations versées par le Québec aux enfants de 16 et 17 ans.

Les allocations seront toutefois indexées au coût de la vie à chaque année, de la même façon que le sont les prestations émanant de la régie des rentes du Québec, organisme d'état qui administrera le nouveau régime d'allocations familiales.

Coût

Les deux régimes combinés coûteront environ \$600 millions en 1974, dont \$500 millions fournis par le fédéral en vertu de son projet C-211.

Pour lui permettre de financer son propre régime, le Québec ajoutera \$26 millions au montant de \$71 millions qu'il consacre déjà à son programme d'allocations familiales instauré par le gouvernement Johnson en 1967.

Les données gouvernementales indiquent que l'insuffisance totale des revenus chez les familles se situant en deça du seuil de pauvreté se chiffrera à près de \$900 millions en 1974.

La moitié de ce manque à gagner, soit \$464 millions, est attribuable à la présence des enfants mais, avec la hausse des allocations, cette masse monétaire sera réduite à \$300 millions.

Autre rappel très important. L'adoption du nouveau régime d'allocations permet au Québec de modifier profondément la loi de l'aide sociale en vue d'en arriver à un équilibre essentiel entre l'aide sociale et le taux du salaire minimum.

Incitation au travail

Pour éviter la désincitation au travail tout en assurant aux personnes démunies des ressources suffisantes, le Québec accordera dès janvier des prestations d'aide sociale qui ne pourront jamais dépasser le revenu d'un emploi rémunéré au taux du salaire minimum.

Grièvement blessé

LAC-MEGANTIC, (LD) — L'agent Marc Laurendeau, du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec, a été grièvement blessé hier, en début de soirée lorsque l'auto-patrouille qu'il conduisait a dérapé sur la chaussée glissante et s'est arrêtée sur une borne de béton, tout près de Stornoway.

Le policier a été transporté au CHU de Sherbrooke. Il souffrirait de blessures aux jambes, au dos et à la tête.

aujourd'hui

à Drummondville

- La situation du commerce (page 6)
- Surtout des faiblesses ! (page 6)
- Comités à former (page 6)
- Quatre fois un an (page 6)
- Vieux pont ouvert ? (page 6)
- La CSN rencontre (page 6)



C'est la poupée irlandaise...

Persiflage

Pourtant

Le maire Bureau a nié vouloir démissionner avant la fin de son mandat... A ce temp-ci, c'est pourtant le moment des bonnes résolutions.

"ARTHUR"

LA TRIBUNE

64e ANNEE — No 252

SHERBROOKE, MERCREDI, 12 DECEMBRE 1973

* 15 CENTS

POLITIQUES RISQUANT DE MENER AU DÉSASTRE



Pièces olympiques

Le ministre des Postes André Ouellet pose pour les photographes avec la première série de pièces olympiques commémorant les 21e Olympiades qui auront lieu à Montréal en 1976. La vente de ces pièces commence aujourd'hui dans tout le Canada et, d'après les experts, la demande serait déjà plus forte que l'offre. Voir "Pièces olympiques" ... page 51. (Téléphoto PC)

Québec demeure impuissant devant le problème des garderies d'enfants

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement québécois est financièrement impuissant devant le problème des garderies d'enfants sur lequel il a beaucoup de données, mais pas de solution.

Mme Lise Bacon, ministre d'Etat aux Affaires sociales, a dressé le bilan de la situation actuelle, mardi à l'Assemblée nationale, sur une question du député péquiste de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard.

Elle a expliqué d'abord la raison du veto posé par le Québec pour empê-

cher le gouvernement fédéral de subventionner les garderies populaires via le programme d'Initiatives locales.

"Le ministère est conscient des profondes lacunes à combler dans ce secteur et c'est justement parce qu'il a l'intention ferme de travailler à améliorer cette situation qu'il veut éviter, à ce stade, des gestes qui créeraient des précédents et consacrerait des situations de fait qu'on pourrait ensuite regretter".

Bilan

Il existe présentement au Québec

7,500 places dans 248 garderies d'une capacité moyenne de trente places. Soixante-dix de ces garderies sont subventionnées par le fédéral jusqu'en avril 74 et dix le sont par le ministère des Affaires sociales du Québec.

Pour répondre aux besoins immédiats de 25 garderies populaires, qui offrent à l'heure actuelle 715 places, et accueillir 920 enfants, le ministère devrait déboursier plus de \$1 million.

"Mais dans le moment il n'a pas cet argent", de l'aveu même de Mme Bacon.

Pour mettre en place un réseau minimum de garderies de 30,000 places, il faudrait \$30 millions, "mais le ministère n'a pas présentement cet argent".

Desmarais convoqué

OTTAWA (PC) — Le vice-président de la Commission canadienne des pratiques restrictives, M. J.J. Quinlan, a indiqué hier que MM. Guy Gilbert et Paul Desmarais, respectivement propriétaire du Soleil de Québec et propriétaire de plusieurs quotidiens québécois, ont été convoqués devant lui.

M. Quinlan a précisé que la Cour fédérale a rejeté la requête logée par les procureurs des deux hommes d'affaires demandant un bref de prohibition contre lui-même et le président de la Commission.

Les procureurs prétendaient que les journaux ne sont pas comptés parmi les biens tombant sous la juridiction de la Commission et concluaient que leurs clients n'étaient pas tenus de se présenter devant elle.

Le juge Louis Pratte a décidé que les journaux, bien qu'ils soient des véhicules de communication, sont également des produits mis en vente et qu'ils sont ainsi des matières tombants sous la juridiction de la CCPR.

● Nouvelle poussée d'inflation ● Violentes critiques de Stanfield

Par André BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a affirmé hier que les politiques du gouvernement Trudeau, face à l'inflation, finiront par conduire le pays au désastre, si elles ne sont pas modifiées.

Les conservateurs surtout, ont réagi vivement hier en Chambre, aux chiffres publiés par Statistique Canada le matin même et démontrant que le coût de la vie a augmenté de 0.8 pour cent au mois de novembre, en raison particulièrement de la majoration de 1.2 p.c. du prix des aliments.

Depuis un an, a observé M. Stanfield, le coût des aliments a fait un bond de 9.3 pour cent ce qui, d'après lui, est tout à fait inacceptable.

Le leader conservateur continue de croire que le gel des prix, pour une période de 18 à 24 mois, constituerait l'un des moyens de combattre efficacement l'inflation.

La crise de l'énergie a momentanément été mise de côté par les députés de l'Opposition, qui ont consacré plutôt une bonne partie de la période des questions d'hier à sonder les intentions du gouvernement dans la lutte contre la montée des prix.

Les réponses des ministres, jugées insatisfaisantes, et l'insistance des députés de l'Opposition à vouloir savoir si de nouvelles mesures seront prises par le gouvernement pour ralentir la montée inflationniste, ont donné lieu à de violents accrochages de part et d'autre de la Chambre.

M. James McGrath (PC—St-Jean-Ouest, T.-N.) a accusé le premier ministre de rire de lui et du plus sérieux problème d'aujourd'hui au Canada,

quand le chef du gouvernement stoïque, répondait par un mot à voix très basse, aux questions posées d'une voix très forte par le député.

"Je voudrais bien répondre, a dit finalement le premier ministre, sur un rappel au règlement, mais les cris venant du côté du député l'empêchent de me comprendre.

"Je n'ai pas l'habitude d'élever la voix et de crier comme le fait souvent le député de St-Jean-Ouest", a-t-il ajouté, en suscitant une fois de plus les sarcasmes de l'Opposition conservatrice.

Se levant à son tour sur le même rappel au règlement, M. Stanfield a riposté en disant que ce sont plutôt "les députés qui ont vendu leur province" (les libéraux du Québec dans l'affaire de la crise du pétrole) qui lancent les plus hauts cris.

"Le premier ministre a marmonné quelques mots, a ajouté le leader conservateur, à voix si basse que, personnellement, même s'il n'y avait eu aucun bruit ici".

M. George Hees (PC—Prince-Edward-Hastings) est entré dans la discussion à son tour pour reprocher à M. Trudeau de ne pas fournir de réponses aux questions des députés qui désirent savoir si son gouvernement songe à de nouvelles mesures en vue de mettre un frein à l'inflation.

"Mais non, il est là, sans bouger, et il a l'air content de lui", a dit encore M. Hees.

M. McGrath a signifié qu'il est très important, selon lui, que la population canadienne sache, avant l'ajournement de la Chambre, ce que le gouvernement a l'intention de faire vis-à-vis ce grave problème du coût de la vie.

De l'opposition à la requête de la station "qui ira à la source"

MONTREAL (PC) — Le Conseil de la radio-télévision canadienne a été saisi, mardi, des nouvelles requêtes en faveur de l'établissement de stations de radio de langue française additionnelles au Québec.

Deux groupes ont présenté des mémoires au conseil au cours des séances de la deuxième journée de ses audiences publiques à Montréal. Le premier de ces groupes désire, selon sa propre expression, créer une station "qui ira à la source", dans la ville de Drummondville. Le deuxième, qui est constitué d'une station déjà existante, veut ouvrir des satellites dans trois municipalités.

Les requêtes se sont heurtées à une opposition provenant en partie de stations déjà existantes et qui se trouveraient en concurrence directe avec toute nouvelle station dans leur région, et en partie aussi d'autres groupes qui demandent des permis d'exploitation pour les mêmes régions.

M. Reynald Bélanger, président d'un groupe désireux d'ouvrir une nouvelle station à Drummondville, a déclaré qu'il envisageait une programmation comprenant une large mesure de participation locale.

Nouvelle locale

Il a précisé que cette programmation comprendrait des lignes ouvertes, des rencontres avec le citoyen dans la rue ainsi que des sélections musicales conformes aux goûts de la population locale. M. Bélanger a ajouté que la nouvelle station placerait l'accent sur la nouvelle locale et atteindrait environ 100,000 auditeurs durant le jour. M. Bélanger avait déjà présenté une première demande l'an dernier et le CRTC l'avait rejetée. Il a souligné qu'il avait totalement refait sa programmation depuis lors.

M. Franklin Delaney, président de la compagnie Radio-Drummond limitée, propriétaire des stations CHRD et CFDM-FM de Drummondville, s'est opposé à la requête de M. Bélanger. Il a affirmé que la nouvelle station envisagée ne pourrait pas offrir une programmation suffisamment différente de celle qui est offerte actuellement à la population de Drummondville pour justifier un nouveau permis. M. Delaney a déclaré par ailleurs que les prévisions de revenus et de dépenses d'exploitation fournies par M. Bélanger étaient irréalistes.

La compagnie Radio-CJFP limitée, propriétaire de radio CJFP à Rivière-du-Loup, a également fait opposition en soulignant que la nouvelle station de Drummondville utiliserait la même fréquence que CJFP utilisée depuis plus de 20 ans et nuirait au signal de CJFP dans certaines régions.

Nouveau bond

OTTAWA, (PC) — Sous la poussée de l'augmentation des prix de tous les principaux éléments le composant, l'indice des prix a grimpé de 0.8 p.c. entre octobre et novembre, passant de 154.3 à 155.5, annonce Statistique-Canada.

L'indice des aliments a progressé de 1.2 p.c., passant de 169.7 en octobre à 171.8 en novembre. L'indice du bœuf a grimpé, à lui seul de 2.1 p.c. pour dépasser de 30 p.c. le niveau de l'an dernier. De novembre 1972 à novembre 1973, l'indice des aliments a augmenté de 18.4 p.c. et l'indice des aliments consommés à la maison de 18.2 p.c.

Les hommes d'affaires doivent créer une image de force et de cohésion

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Le conseil de Drummondville a maintenu à 1 pour cent par mois le taux d'intérêt sur les arriérés de taxes, comme l'an passé.

Ce soir, à la Poudrière, c'est le dernier cours-rencontre à l'intention des parents, sur l'enseignement religieux. Normand Poulin traitera de cet enseignement au niveau du Secondaire IV à compter de 7 heures.

Il paraît que ça vaut la peine de lire "l'extraordinaire et originale invitation" adressée aux fidèles de la paroisse St-Pie-X pour le banquet eucharistique du 25 décembre. C'est l'abbé Gilles Proulx qui l'assure.

Savez-vous qu'il y a 101 salons de coiffure pour hommes et pour dames à Drummondville? Au prorata de la population, il paraît que c'est (presque) un record.

Par contre, c'est intéressant de savoir qu'il y a 12 boutiques spécialisées dans la photographie, 16 commerce de radio-télévision et 13 entreprises de nettoyage de vêtement, ce qui, par rapport la population, serait impressionnant.

Par contre, on note qu'il n'y a que quatre commerces spécialisés dans les articles de sport, ce qui serait beaucoup moins nombreux que dans les villes de même importance.

Il y aura réunion de l'AFEAS St-Jean-Baptiste, mercredi le 12 décembre, à 8 heures du soir, au sous-sol du presbytère. Toutes les dames intéressées peuvent y assister.

Pour mieux aider à découvrir celui qui est fêté à Noël, une rencontre d'échange a été organisée par un groupe d'animateurs de la paroisse St-Pie X. Tous peuvent participer à cette rencontre qui se tiendra dimanche le 16 décembre à compter de 2 heures au sous-sol de l'église Pie X.

Mahatma Trivanand Ji, apôtre de Guru Maharaj Ji, sera en tournée de conférence au Québec à partir du 11 décembre. Ainsi ceux qui s'intéressent au jeune Guru Maharaj Ji, pourront assister à l'une des deux série conférences qui se tiendront d'une part les 11 et 12 décembre, à l'Auditorium le Plateau sur la rue Calixa-Lavallée à Montréal. D'autre part, il y en aura aussi les 14 et 15 décembre, à l'école Anne Hébert, sur le Chemin Ste-Foy à Québec.

Le vieux pont: ouvert demain?

DRUMMONDVILLE (MD) — Le vieux pont, fermé depuis le 19 septembre, se remet de ses blessures...il est même fin prêt à reprendre vie. Une dernière couche de peinture et ce sera chose faite, de déclarer hier, M. Pierre Genest directeur des services à la cité de Drummondville.

Selon les derniers renseignements obtenus, il ne restera plus en effet que quelques travaux de peintures à effectuer, ce qui ne devrait pas prendre plus d'une journée ou deux. C'est ainsi que le vieux pont sera

réouvert à la circulation des jeudi ou au plus tard vendredi.

On se souviendra que le vieux pont avait dû être fermé à la suite d'importants dommages causés par un accident de camion à la mi-septembre, il y a 3 mois. On avait alors procédé à l'ouverture prématurée du nouveau pont. Questionné sur le coût des réparations, M. Genest précise que cela ne dépasserait pas les prévisions. A l'époque on avait prévu qu'il en coûterait près de \$30.000 pour remettre le vieux pont en état.

La CSN rencontre les travailleurs

DRUMMONDVILLE, (MD) — La CSN rencontrera les travailleurs de la région, le 13 décembre courant, à la salle paroissiale St-Joseph à compter de 7h. 30 dans le but de connaître les besoins des travailleurs et poursuivre les étapes de libération collective. Selon Michel Major, président du Conseil central de Drummondville, ce ne sera pas une assemblée de discours mais plutôt une réunion de discussion et d'échange d'idées. "On veut voir ce que le monde ordinaire pense de la CSN" de-

vait préciser M. Major. M. Major continua en disant que de plus en plus la CSN est à l'avant-garde des problèmes des travailleurs dans toutes les régions et qu'elle s'efforce de connaître les besoins des travailleurs et poursuivre les étapes de libération collective. "Maintenant on entend des discussions sur les moyens et les objectifs de la CSN dans le monde ouvrier. Cette assemblée sera l'endroit tout indiqué pour énoncer leur point de vue", devait-il conclure.

Nouveau régime des rentes: séance d'information...

THETFORD MINES, (JD) — Le comité d'éducation du Conseil central des syndicats nationaux de Thetford Mines a organisé, spécialement pour les syndicats affiliés à la FAS, une séance d'information qui traitera du nouveau régime des rentes du secteur public et para-public (fonds de pension) selon l'article 21-B de la convention collective.

La personne ressource pour cette séance sera M. Martial Laforest, directeur des services à la FAS. M. Laforest est un des principaux collaborateurs à la réalisation de ce régime. Cette séance aura lieu le 18 décembre à 19h:30 à l'édifice syndical de la CSN, 908 avenue Labbé, Thetford Mines. Afin de permettre au plus grand nombre de syndiqués possible d'assister à cette réunion, on demande que chacun fasse fonctionner les pyramides d'information qui existent à l'intérieur qui pourraient être efficaces.

par Gérard Prince

DRUMMONDVILLE — Dans une importante étude rendue publique hier, M. Jean-Guy Rivet, directeur de la Section Commerce du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, a fait savoir que les hommes d'affaires de Drummondville doivent donner au public et aux clients éventuels une "image de force et de cohésion" pour continuer à prospérer.

M. Rivet explique que les hommes d'affaires doivent profiter de leur association, assez peu active présentement, pour faire l'unanimité autour de certains grands problèmes que les commerçants locaux rencontrent dans le fonctionnement de leurs établissements, comme la publicité, les groupements d'achat et la mise en marché.

M. Rivet, qui présentait un rapport compilé l'été dernier sur le commerce des principaux secteurs, comme Hériot, Lindsay, St-Joseph et St-Jean-Baptiste, croit que la seule solution pressante qui doit être appliquée est de regrouper les hommes d'affaires dans une "association efficace, établir la coopération

entière de tous les membres, la restructurer, éliminer les frictions en considérant l'opinion du plus petit commerçant comme celui du plus grand."

Pour arriver à ce but, il croit en la formation de comités qui, avec des moyens financiers plus importants et sous le regard de l'exécutif, pourront rendre à bien les projets qui seront étudiés par ces comités.

S'adressant aux trois responsables des associations présents à la présentation, il les a invités à donner un peu plus de vie à leur publicité, en faisant connaître au public la diversité et le nombre des commerces dans le centre-ville, en montrant des promotions publicitaires communes et en se servant des organes d'informations existants pour valoriser tous les secteurs commerciaux.

"A Drummondville, de dire M. Rivet, vous avez à vaincre l'éparpillement des commerces dans divers quartiers de la ville, contrairement à certaines autres villes, comme Victoriaville, où tous les commerces importants sont sur la même rue (Notre-Dame)."

Rapport sur le commerce: surtout des faiblesses!

DRUMMONDVILLE (GP) — Dans un rapport de 14 grandes pages, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec a fait connaître hier les grandes données du commerce drummondvillois, comme il l'avait fait pour d'autres villes, comme Chicoutimi, Sorel, Val d'Or.

L'étude a porté sur une cinquantaine de commerces établis dans les secteurs Hériot (bas de la ville), Lindsay, St-Joseph et St-Jean-Baptiste.

Le rapport fait en premier lieu une série de constatations sur le commerce local. Voici les principales:

— la dispersion des commerces est considérable, de même que l'éloignement des secteurs commerciaux.

— dans le secteur Hériot, il n'y a pas de magasins d'alimentation, ni de restaurants convenables, ce qui porte le client à n'y demeurer que peu de temps pour aller se nourrir ailleurs.

— dans le secteur Lindsay, le consommateur sera incommodé par la distance à parcourir pour faire son magasinage; ceci est dû à plusieurs lots vacants et à des établissements qui ne sont pas de nature commerciale.

— dans le secteur St-Jean-Baptiste, les commerces sont plus rares et distancés, même s'il y en a qui sont achalandés.

— sur les rues Hériot et Lindsay, la circulation peut devenir très dense aux heures d'affluence, situation qui empire par la circulation ferroviaire, notamment lorsque les trains font des manœuvres.

— le stationnement des deux côtés de la rue Hériot contribue à la mauvaise circulation, en l'absence de sens unique. Cette situation empire en hiver.

— le crédit est satisfaisant, la plupart des commerçants

offrent des facilités de cartes de crédit ou un crédit raisonnable aux clients qui leurs sont connus.

— aucun commerçant ne fait partie de groupements d'achat, si ce n'est les chaînes bien connues.

— la plupart des marchands sont en affaires depuis longtemps, possèdent une clientèle assez régulière, jouissent d'une certaine aisance et sont satisfaits de leur chiffre d'affaires qui augmente constamment. L'ouverture d'un grand centre d'achat à la périphérie de la ville n'a pas nui au centre-ville, puisque la circulation semble avoir augmenté, certainement pas diminué.

— la plupart des marchands font partie de l'Association des hommes d'affaires, qui est bien établie, mais pas très active. La cotisation n'est que de \$6 par année. Les marchands ne semblent pas intéressés à assister aux réunions qui tournent souvent en d'interminables discussions, sans aboutir à rien de constructif, de suivi et de mené-à-bien.

— plusieurs marchands se plaignent des parcomètres qui, à leur avis, nuisent au commerce. Ils souhaitent de nouveaux terrains de stationnement bien aménagés et bien situés.

— plusieurs façades et présentations dans les vitrines sont ordinaires, sans attrait spécial. Aucun marchand ne met l'accent sur la nouveauté, l'originalité. L'intérieur est souvent oublié, rarement modernisé pour attirer une clientèle plus jeune (changement de nom, etc.).

— les services professionnels sont très bien localisés, car "ces gens ont pensé à l'évolution de la localisation future des commerces du centre-ville". Les professionnels ont de plus pensé aux améliorations futures normales qui s'annoncent: pro-

Plusieurs comités à former avec l'aide d'organismes

DRUMMONDVILLE, (GP) — En conclusion du rapport présenté par le ministère de l'Industrie et du Commerce, les responsables y vont de leurs suggestions et de leurs conclusions. Outre l'encouragement à une association d'hommes d'affaires plus active, les auteurs recommandent la formation de comités commerciaux patronnés par la Chambre de Commerce ou un autre organisme semblable.

Les marchands devraient former un comité de circulation, qui verrait à améliorer le va-et-vient des consommateurs et les problèmes de stationnement.

Avec l'aide de la police ou d'un expert en circulation, le comité pourrait faire des pressions sur le conseil et divers organismes pour améliorer les difficultés actuelles et prévoir les projets futurs.

De plus, les marchands devraient, par leur association, repenser et changer les affiches pour diriger le consommateur dans le centre-ville. On devrait faire une campagne de propreté et engager des décorateurs professionnels pour donner des cours et des conseils sur les dispositions dans les vitrines et les étalages. Un comité devrait être formé pour faire des recherches commerciales: établir l'échantillonnage de tous les commerces de la région, étudier le regroupement possible et conseiller sur de nouveaux projets, penser aux regroupements d'achat, trouver de nouveaux débouchés, faire l'inventaire des vieilles résidences et des lots vacants dans les zones commerciales pour éviter de briser la continuité normale dans une chaîne de commerce, tenter d'attirer des intéressés à la construction d'édifice à bureaux ou à logements multiples avec boutiques au rez-de-chaussée.

Un quatrième comité pourrait être mis sur pied dans le domaine de la publicité. Il faudrait envisager et engager un publiciste pour structurer et orchestrer une publicité rentable pour tous les commerces du centre ville. Le comité pourrait réclamer des journaux des tarifs spéciaux, par contrat par exemple et voir comment utiliser la radio et la télévision à bon escient. Il s'agirait de l'établir un budget de publicité proportionné aux ventes et aux différentes époques de l'année, en tenant compte des temps morts, des stocks.



Gagnants

Dans l'ordre habituel, on aperçoit Mme Laurette Viens, Mme Lucille Raymond, reine du 15e anniversaire de la Parade de Noël de Ste-Marguerite, M. Rock Busquet, président, recevant des mains de M. Ernest Pouliot une plaque souvenir pour ses 15 ans de présidence. (Photo La Tribune, Maurice Pelletier)

Condamné à quatre fois un an de prison

DRUMMONDVILLE, (GP) — Un individu de la région montréalaise, bien connu des milieux policiers, Jean-Claude Duff, a été condamné à quatre mois de prison pour des fraudes dont il s'est reconnu coupable.

Duff a en effet admis, en Cour des Sessions de la Paix, avoir échangé quatre faux chèques aux dépens d'organismes drummondvillois.

Le juge Jean-Paul Bérubé, en le condamnant quatre fois à un an de prison, a déclaré au prévenu que "la prochaine fois que vous revenez devant moi, ce sera le pénitencier".

Le juge a fait savoir qu'il approuvait la Couronne d'avoir réclamé contre l'accusé, qui était détenu au moment de sa comparution à Drummondville, une peine d'emprisonnement. En effet, Duff a reconnu avoir un casier judiciaire assez chargé dans son passé.

Le juge s'adressant vertement à l'accusé, a fait savoir qu'il croyait encore à sa réhabilitation, puisque l'individu est jeune, apparemment soigné et intelligent.

Construction d'un foyer à St-Félix

ST-FELIX DE KINGSEY, (MD) — Le conseil de la municipalité, réuni en assemblée régulière, a passé une résolution pour qu'une demande soit faite à la Société d'habitation du Québec pour la construction d'un foyer d'hébergement pour les personnes âgées à St-Félix de Kingsey.

Selon les informations obtenues, il serait question de 12 unités de logement, un projet de l'ordre de \$200.000. Actuellement, les autorités municipales attendent la réponse de la Société d'habitation du Québec mais M. Conrad Chaine, secrétaire de la municipalité se dit très confiant que le projet soit accepté.

(ministère de l'Industrie et du Commerce)

Pour donner cette idée de force, il faut que tous les commerçants fassent valoir leurs points de vue, de façon que le public puisse se rendre compte que dans les principaux quartiers, il peut trouver tout ce dont il a besoin à aussi bon compte qu'ailleurs et avec un meilleur service que dans les grands centres d'achat et les villes environnantes.

Réponse

M. Claude Désautels, président de l'Association des hommes d'affaires de Drummondville, a répondu que des efforts avaient été faits depuis quelques années en ce sens et qu'il y en aurait davantage, à la lumière de ce rapport, l'an prochain. Il croit cependant que chaque quartier devrait avoir une association existante, comme c'est le cas pour le bas de la ville et la Promenade Lindsay et comme ça viendra pour les quartiers St-Joseph et St-Jean-Baptiste. Par le biais de ces associations et d'autres à venir, il serait possible à l'Association, qui les regroupera, d'œuvrer d'une façon plus efficace pour le bien du public et des marchands.

jets et autres.

— au chapitre de la publicité, les marchands y consacrent en moyenne 2 à 3 pour cent de leur chiffre d'affaires. Environ 90 pour cent estime que la publicité ne rapporte pas en fonction des sommes investies; plusieurs affirment avoir été trompés dans le passé par une publicité mal orchestrée, mal conçue: ils considèrent en général que le service aux clients est plus efficace et plus rentable.

Le comité municipal confié à M. Couture

DRUMMONDVILLE (GP) — Le conseil de

Drummondville, qui n'a pas tardé à réagir favorablement au rapport sur le commerce local, a annoncé dès hier matin la formation d'un comité spécial sur le commerce, avec l'échevin Lucien Couture comme responsable.

Faibles revenus et ventes très fortes

— A la suite de la publication d'un rapport sur le commerce à Drummondville, les auteurs de ce document font des comparaisons entre Drummondville et trois autres villes du Québec, soit Chicoutimi, St-Jean et Granby.

Au point de vue de la population, la courbe est normale de 1965 à 1967 et la situation est enviable pour l'augmentation, depuis cette date jusqu'en 1969. A ce sujet, Drummondville, sauf St-Jean, demeure dans la meilleure position.

Au chapitre des ventes au détail, Drummondville, parmi les autres villes comparables, tient le haut du pavé; la courbe connaît une montée spectaculaire et dépasse ses rivales.

Quant aux revenus disponibles, la fluctuation est, stable et se compare à celle de St-Jean. Par contre, parmi les trois villes, Drummondville connaît les revenus les plus bas par capita.

En conclusion, les auteurs du rapport constatent que "si l'on regarde la faiblesse des revenus et la position enviable de la ville de Drummondville, il n'y a pas lieu de dire que cette ville est dans une mauvaise position."

Sans aucun doute, notent les auteurs du rapport, Drummondville draine un marché extérieur, ce qui ne semble pas s'appliquer aux trois autres villes mentionnées. Des tableaux et des graphiques complètent cet exposé.

Faisons réparation et moulage de fibre de verre et réparation de motoneiges et bateaux.

5350 LINDSAY
tél.: 477-3509



M. Clément Corriveau, phytothérapeute diplômé

La vitamine "E": pour les cardiaques

Selon le docteur Wilfrid Shute, de Port Credit, Ontario, la vitamine "E" agit dans des situations critiques, où il n'existe aucune thérapie.

Ce cardiologue ontarien, maintenant à sa retraite, est co-fondateur de l'Institut Shute pour la recherche médicale à London, Ontario, et auteur d'un best-seller: "Vitamin E for ailing and healthy hearts".

Il a entrepris de renseigner le public, par la parole et par l'image à l'aide de diapositives, sur la polyvalence de cette vitamine, en commençant par la thrombose coronarienne.

Cet apôtre de la vitamine "E" indique qu'elle dissout les caillots dans les vaisseaux sanguins, décroît le besoin d'oxygène des tissus, ouvre la circulation sanguine subsidiairement.

Le docteur Shute affirme que cette vitamine protège le cardiaque contre de nouvelles crises, et juggle rapidement la fièvre rhumatismale aiguë.

M. Clément Corriveau, phytothérapeute diplômé, des Laboratoires Vachon
88, av. des Cèdres, Drummondville
TEL 472-7821
SERVICE A DOMICILE.

Tout est prêt au Club J.P. il ne manque que la neige

ST-ELIE D'ORFORD, (RL) — La direction du Club de motoneige J.P. a tenu sa première assemblée de l'année au Motel Alouette. Il s'agissait d'une assemblée générale annuelle. La direction affirme que cette rencontre a été un succès, grâce à la participation des membres et amis.

L'atmosphère qui a régné a été très agréable tout au long de la réunion, selon un communiqué émis par le club. La direction ajoute que des travaux sur les sentiers ont débuté dès la mi-août 73. Les membres se sont déclarés heureux de cette initiative. Le vice-président du club a donné un exposé du travail accompli dans les sentiers du côté sud de la rivière Magog, dans les municipalités de Rock-Forest, St-Catherine Magog,

dans les municipalités St-Elie et Rock Forest, soit du côté nord de la rivière Magog.

Le Club J.P. a un trajet de 90 milles de sentiers qui sont balisés. Ils seront entretenus par leur Skidoozer du type SV 250 ST, et une niveleuse qui peut couvrir deux sentiers de 42 pouces de large. Ces sentiers sont construits sur le même principe qu'un boulevard, avec une bande médiane.

La direction

Plus de 13 membres font partie de la direction. M. Jean-Guy Charest de Rock Forest est président, en charge de la finance, M. Robert Breton, vice-président, en charge des sentiers et de la signalisation, Mme Francine Gagné de Sherbrooke, secrétaire-tresorier, M. André Beaudoin, directeur, M. Laroche de St-Elie, directeur en charge du recrutement, M. Réjean Bernard, directeur en charge de l'entretien des sentiers, Mme Marie Morin, de Sherbrooke, directrice en charge des loisirs, M. Bernard Dumesnil de Sherbrooke, directeur en charge de la patrouille et de la publicité, M. Guy Renaud de St-Elie, également en charge des sentiers et de la signalisation, M. Guy Longpré de Rock Forest, en charge lui aussi de l'entretien des sentiers, M. Clément Dallaire de Sherbrooke, M. André Therrien de St-Elie, en charge de la carte et de la signalisation et finalement M. L. Laroche curé de Sherbrooke. Ce dernier agit comme aumônier.



Le club de motoneige J. P. a reçu une contribution de \$500 du Centre de plein air Belvédère. Sur la photo on reconnaît Roger Fortier, président de la Corporation remettant un chèque à Guy Charest, président du Club J. P. De gauche à droite, on reconnaît Robert Breton, vice-président du Club J. P., Roger Fortier, président du Centre plein air Belvédère, Guy Charest, président du Club J. P., et J.-Claude Tremblay, directeur du Centre Belvédère.

Le club de chasse et pêche du Grand Lac Brompton couronne ses gagnants

GRAND LAC BROMPTON (RL) — Le Club de chasse et pêche du Grand Lac Brompton vient de terminer sa saison. Il l'a fait par une soirée, un souper canadien et une remise de trophées. On notait la présence de certaines personnalités: M. Léon Beaudoin, député fédéral du comté de Richmond-Wolfe, M. Jean-Claude Boutin, député du comté provincial de Johnson, M. Hercule Perreault, président du Club Chasse et Pêche et

M. Jean-Guy Provost, représentant Molsion.

Les gagnants

A l'original, les gagnants sont les suivants: M. André Paquette pour un original de 57,5 pouces de panache, M. Jean-Guy Fortier pour une bête de 50,5 pouces de panache, Olivia Ouellette pour un original de 50 pouces de panache, Raoul Gaulin avec un animal de 48,5 pouces, Georges St-Laurent avec un autre de 38 pouces.

En plus de cette remise de trophées pour des originaux, M. Olivia Ouellette s'est mérité un trophée réplique, pour avoir obtenu le plus gros trophée l'an passé.

Aux chevreuils

Aux chevreuils, les récipiendaires de trophées sont les suivants: M. Gilles Laroche, chevreuil mâle, 9 points et 192 livres, M. Fernand Thibault, femelle de 111 livres, Olivia Ouellette, un mâle de 95 livres, Marcel Lebrun, un

mâle de 68 livres. Un autre trophée réplique a été décerné à M. Gaetan Lacourse pour avoir obtenu le plus gros trophée l'an passé.

A la pêche

Des trophées et des médailles ont été remis pour les poissons enregistrés durant la saison. MM. Bernard Vallières, Roger Côté et Mme Jules Theriault sont gagnants pour avoir pris respectivement des truites grises de 10, 9, et 8 livres et 2 onces. Au doré, MM.

Fernand Longpré et Roger Côté ont recueilli des prises de 6 livres 9 onces et 6 livres 3 onces. A la truite arc-en-ciel, MM. Anatole Gaulin et Bernard Vallières ont pris des poissons de 6 livres 6 onces et 6 livres et 1 once. A l'achigan, les prises sont de 4 livres 11 onces et 3 livres 15 onces, par MM. Gérard Langlois et Roger Dumont. Au saumon, Bernard Vallières et Isabelle St-Laurent ont reçu des récompenses pour des prises de 3

livres 6 onces et 2 livres 7 onces. Au brochet, il y a un seul gagnant, M. Roger Dumont avec une prise de 1 livre 2 onces. A la perche, on ne voit pas de gagnants, M. Roger Dumont pour une prise de 13 onces.

D'autres gagnants

Pour d'autres différentes catégories de poissons et de grossiers, la liste des gagnants est comme suit: Antonio Bolduc, Ernest Roy, Claude Desruisseau, Eugene Pruneau, Yvon Bileau, et Pierre Tremblay. Une médaille souvenir a été décernée à M. Christian Soucy pour une truite grise de 12 livres. Tous ces trophées et médailles étaient une grâce à M. Jean-Guy Provost, à la remise de ces récompenses.

Victoire des Etoiles

RICHMOND, (DR) — Dans le cadre des activités de la ligue de hockey-éponge de Richmond, une équipe d'étoiles formée des meilleurs joueurs de la ligue affrontaient l'équipe du Grand Central, champion de l'année. La rencontre a donné lieu à du jeu fort spectaculaire et très apprécié.

Etoiles 5 - Grand Central 4. C'est par la marge d'un point seulement que les Etoiles ont vaincu le Grand Central soit au compte de 5-4. Marcel Thibault a été incontestablement la figure dominante de la rencontre puisqu'il a compté quatre des cinq buts des Etoiles, l'autre but appartenant à Michel Bourbeau. Les compteurs du Grand Central ont été, Charlie Nixon, deux buts, Jean Trudel et Roger Smith, un but chacun.

Parité Régulière

Kingsbury 4 - Brown Shoe 1. Le Kingsbury a su se maintenir en deuxième position au classement en remportant une importante victoire sur la Brown Shoe au compte de 4-1. Yves Millet, André Cloutier, Guy Grégoire et Pierre Sirois ont compté pour le Kingsbury. Marcel Thibault a évité le blanchissage à la Brown Shoe.

Vigier Muffler 7 - Grand Central 6. En comptant deux buts, Roger Hervieux a contribué à la victoire du Vigier Muffler sur le Grand Central au compte de 7-6. Les autres compteurs du Vigier Muffler ont été Richard Thibault, Bernard Philippe, Bertrand Menard, Louis Hamel et Michel Bourbeau. Pour le Grand Central, Charlie Nixon y est allé de deux buts. Les autres buts ont été comptés par Raymond Asselin, Jean Trudel, Yvon et Darrel Granger.

Brown Shoe 4 - Vigier Muffler 3. Marcel Thibault y est allé de 2 buts pour conduire la Brown Shoe à une victoire de 4-3 sur le Vigier Muffler. Serge Marcotte et Guy Langlois complétaient le pointage. Pour les perdants, Richard Thibault a marqué deux buts et Gilles Levasseur un autre.

Kingsbury 4 - Grand Central 4. André Cloutier, pour Kingsbury, et Charlie Nixon, pour le Grand Central, ont marqué chacun deux buts pour faire match nul au compte de 4-4. Les autres buts du Kingsbury appartenant à Guy Nadeau et Pierre Sirois. Pour le Grand Central, Roger Smith et Yvon Robidas complétaient le pointage.

Richmond l'emporte sur Valcourt

RICHMOND, (DR) — L'Hôtel Paulo s'est retrouvé seul en tête du classement de la ligue de ballon-balai Bonne Entente de Richmond avec deux points d'avance sur Brown Shoe.

Hôtel Paulo 2 Lampron 1. Serge Gosselin et Gaetan Lafleury ont conduit l'Hôtel Paulo à une victoire de 2-1 sur le Lampron et Bonneville. Etienne Morin marqua le but des perdants.

Hôtel Central 2 Manufacture 1.

Gilles Grimard et Renald Côté ont compté à tour de rôle, permettant à l'Hôtel Central d'emporter au compte de 2-1 sur la Manufacture. Pour l'équipe perdante, Rosaire Loisel compte l'unique but.

Brown Shoe 4 St-Adrien 1 au compte de 4-1.

CLASSEMENT

Équipe	P	G	N	Pts
Hôtel Paulo	2	1	0	4
Brown Shoe	2	1	0	4
Hôtel Central	1	1	0	2
Lampron	1	0	1	2
Manufacture	1	0	1	2
St-Adrien	1	0	1	2

Un troisième blanchissage pour Jean-Claude Houle

DRUMMONDVILLE, (AL) — Jean-Claude Houle y est allé d'un troisième blanchissage de la saison alors que les Editions Graphiques avaient raison du D.B.F. 1-0 dans une joute régulière de la ligue de ballon sur glace, D.B.F. Labatt 50 du président Jean Dubois.

Le but de la victoire, qui permettait aux Editions Graphiques de grimper sur un pied d'égalité au premier rang, est allé à Jean-Denis Houle sur une passe de Claude Milot. L'égalité au premier rang a été confirmée par la suite avec le revers des Loisirs de St-Cyrille.

En effet, le St-Cyrille a baissé pavillon 2-1 contre la formation de San Francis Paper, Jacques Roy et Serge Leclerc ont enfilé les buts des gagnants tandis que Gilles Ross y allait du filet des Loisirs.

Dans la troisième joute présentée à l'Olympia Yvan Cournoyer, la Librairie Dion est passé au troisième rang, partageant ce rang avec le D.B.F., grâce à un gain de 2-1 sur le Drummond Moto. Michel Marquis et Gérard Coderre ont trouvé le fond du filet

pour le Dion. Yves Rioux a été l'auteur du but de Drummond Moto.

A la suite de ces joutes, deux équipes, le St-Cyrille et les Editions Graphiques, sont sur un pied d'égalité en tête. Les clubs de Dion et D.B.F. suivent avec une fiche identique de quatre victoires, cinq défaites et une nulle pour neuf points, soit cinq points de moins que les meneurs. Le Drummond Moto et le San Francis Paper sont installés aux cinquième et sixième rangs avec respectivement huit et six points.

Le plafond des compteurs est occupé par Pierre Lemaire avec neuf points. Il est suivi d'André Desroches avec huit points. Quatre joueurs ont sept points en troisième place. Il s'agit de Jean-Denis Houle, Real Poirier, Donald Turcotte et Jacques Tremblay.

La palme du meilleur gardien de buts revient à René Tremblay des Loisirs St-Cyrille. Tremblay n'a accordé que huit buts en dix parties pour une excellente moyenne de 0,80. Il a de plus réussi quatre blanchissages au cours de cette période.

Drummondville-Sud: hockey mineur

DRUMMONDVILLE, (AL) — Trois blanchissages ont été enregistrés la semaine dernière au hockey mineur à l'Olympia Yvan Cournoyer de Drummondville-Sud. A cause de difficultés techniques, nous ne pouvons vous présenter les résultats de deux joutes cette semaine, ce n'est toutefois que partie remise.

Moustique

Demers au blanchissage. Roger Demers a été blanchi 2-0 par le Canimex dans une joute de la catégorie moustique. Guy Bourbeau et Jacques Fournier ont été les principales vedettes de ce triomphe avec chacun un but.

Un match nul

La Cordonnerie Drummond et les Aigles ont annulé 3-3 lors de leur dernière confrontation. Jacques Joyal a procuré deux buts aux Aigles, l'autre étant le résultat du travail de Gaston Dubé, Jean Arnaud, Yvon Toupin et Charles Lambert ont poussé la rondelle au fond du filet pour les buts de la Cordonnerie.

Quilles

Ligue Cité. DRUMMONDVILLE, (AL) — Deux clubs sont en tête tandis que trois suivent avec moins de deux points de recul dans la ligue de quilles Cité Labatt 50. Les records dans la ligue de la semaine ont été établis par Jean-Lamirance, 238, Mario Desrosiers, 225 et Roger Provost, 215. Les joueurs de la semaine ont été établis par Yvon Gendron 254 et Roger Provost 245. Les joueurs de la semaine ont été établis par Yvon Gendron 254 et Roger Provost 245. Les joueurs de la semaine ont été établis par Yvon Gendron 254 et Roger Provost 245.

Simple Triple

Nom	Points
M. Moisan	208
J. Lamirance	208
L. Champeau	203
W. Leclerc	182
W. Gauthier	214
A. Barville	219
V. Desrosiers	224
P. Lampron	211
P. Lévesque	200
F. Côté	217

La ligue de PASC. La ligue est des plus courues pour le premier rang de la ligue de quilles de l'Association Sportive Céleste. Le Rivière du G. Bar détient le premier rang à perdu ce titre aux mains de Bernard Guvion.

La semaine dernière, le Bergeron Sports, l'Entente, l'Association ET LE Bernard Guvion ont blanchi les équipes Le Rivière du G. Bar Général 4-0 et Le Rivière du G. Bar 4-0. Les joueurs de la semaine ont été établis par Bernard Guvion 214 et Richard Lebel 214. Les joueurs de la semaine ont été établis par Bernard Guvion 214 et Richard Lebel 214. Les joueurs de la semaine ont été établis par Bernard Guvion 214 et Richard Lebel 214.

Les records de l'année sont toujours détenus par Marie Lemire 191 et Bernard Lemire 215 pour les simples tandis que Marie Lemire avec un triple de 314 et Guy Marie 313 ont le plancher pour les triples. Les meilleurs marqueurs de la saison sont détenus par Guy Marie 147 et Marie Lemire 127.

Classement

Équipe	P	G	N	Pts
Bernard Guvion	27	1	0	54
Le Rivière du G. Bar	24	1	0	48
Dan Sports	22	1	0	44
L'Yves Produits	20	1	0	40
Beauport	19	1	0	38
General	18	1	0	36

Ligue semi-professionnelle. Michel Moisan détient toujours la meilleure moyenne de la ligue de quilles semi-professionnelle. Moisan a enregistré une moyenne de 184. Il est suivi de Yvon Gendron avec 173 et Real Sawyer 171.

Lors des derniers résultats le Club Aramis a reçu 7 points avec 2976 quilles abattues. L'Hôtel St-Germain et l'Association Sportive Céleste se sont partagés les sept autres points avec chacun 2,5 points. Ces deux clubs ont abattu respectivement 2882 et 2515 quilles.

Dans les rencontres, couloirs, à 3 heures, le 3 minutes Auto-Lave a amassé six points grâce à l'abattage de 2676 quilles. Les joueurs de la semaine ont été établis par Claude Côté 276 et Michel Moisan 277 pour les simples et les deux autres joueurs dominent pour les triples. Moisan affiche un 445 tandis que Côté a accompli un triple de 245.

Classement

Équipe	P	G	N	Pts
Club Aramis	45,5	0	0	91
Chevaliers	40	0	0	80
Hôtel St-Germain	45,5	0	0	91
Côteau	38,5	0	0	77
Auto-Lave	38,5	0	0	77
Ass. Sport.	38,5	0	0	77

Le Coop Sonic a disposé du R. Vaillancourt 2-1 grâce à des buts de Claude Savoie et de Léo Ladouceur. Daniel Breton a répliqué pour le Vaillancourt.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Rodgers maitraque Escapade. Inspirés à l'offensive par Richard Tétrault avec deux buts, les joueurs de Rodgers ont complètement dominé la situation pour blanchir l'Escapade 5-0. Claude Gendron, Jacques Benoit et Marc Lafond ont été les joueurs inspirés qui ont réussi chacun un but.

Pee Wee. Chapeau pour Gariépy. Christian Gariépy qui a récolté un tour du chapeau, n'a rien à se reprocher dans la défaite de son équipe, le Gariépy. Daniel Laroche a enfilé un but pour les perdants. Roch Dubuc, deux fois, Michel Murphy, Yvon Poirier et Gilles Lemieux ont obtenu les filets du Deslites.

Fugère 3, Gravel 1. Une paire de buts de Guy Sylvain a aidé le Fugère Construction à démolir le Gravel et Gravel 3-1. Real Sylvain a marqué l'autre but des vainqueurs tandis que Denis Gauthier enfilait celui du Gravel.

Canimex 1, Bonin. Le Canimex et le Irénée Bonin se sont contentés d'une joute nulle de 1-1. Daniel Grenier et Steve Sawyer ont enfilé les buts respectifs de leur club.

Bankam. Terminus 3, Dupuis 1. Le Dupuis Décoration a subi un revers de 3-1 contre le Restaurant Terminus. Jean Gagnon, Pierre Cusfon et Claude Desrosiers ont réussi les buts du Terminus tandis que Laurent Turgeon obtenait celui de Dupuis.

Sonic 2, Vaillancourt 1. Le Coop Sonic a disposé du R. Vaillancourt 2-1 grâce à des buts de Claude Savoie et de Léo Ladouceur. Daniel Breton a répliqué pour le Vaillancourt.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun deux buts dans cette victoire décisive.

Artisans 3, Pinard 2. Normand Beaulieu a été le seul pointeur de Pinard et Pinard dans une défaite de 3-2 encaissée contre les Artisans. Daniel Dionne, tout comme Beaulieu, a réussi deux buts. Le troisième été enregistré par Rejean Joyal.

Midget. C.P.M. massacre Tex-Made. Le club C.P.M. a littéralement massacré le Tex-Made, l'emportant 13-1. L'attaque a été menée à l'offensive par Henri Denoncourt avec quatre filets. Yves Lambert, Yvon Lemaire, Daniel Drouin et Denis Ouellette y sont allés chacun de deux buts. Paul St-François a été l'auteur du treizième. Jacques Pineault a été le compteur de Tex-Made.

B.C. 7, Sport 0. Le B.C. a blanchi le Sport 7-0 alors que Jacques Blanchette y allait de trois buts. André Provencher et Claude Mercier ont enfilé chacun

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (SB) — Lundi prochain se déroulera le souper pères-enfants Richelieu au motel Boifran à 18h.30. A ce qu'on a assuré, le Père Noël sera présent au souper.

Les Richelieu ont accueilli un nouveau membre au sein de leur club lors de leur dernier souper. Il s'agissait de Raymond Dumas qui paraitrait M. Pierre Roux. On informe qu'il est de plus question que M. Harold Mailhot du Service de développement économique d'Arthabaska Victoriaville et Warwick joigne les rangs du groupement sous peu.

Le club Lions de Warwick tiendra son souper parents-enfants dimanche prochain à compter de 17 heures au Chalet des Rois. On procédera alors au défilé de l'arbre de Noël. C'est vendredi que la Rubin fera la distribution de montres à tous ses employés de 25 ans et plus de service.

Les Filles d'Isabelle de Warwick ont reçu 54 membres lors de leur dernière assemblée mensuelle. L'invité de la soirée était l'abbé Roch Dancause qui a présenté un film sur la nouvelle cathédrale.

Ce même organisme informe la population qu'une grande campagne de chocolat sera entreprise à compter du 1er janvier pour les fonds des œuvres des Filles d'Isabelle. Les responsables de cette activité sont Fleurette Pélipin et Lorita Campagna.

Le comité d'information chrétienne de Victoriaville informe que le thème de la semaine de l'unité des chrétiens qui aura lieu du 20 au 27 janvier sera "Je cherche ton visage". Cette semaine, fait-on savoir, a été préparée conjointement par un comité formé de membres de la Conférence catholique canadienne et de membres du Conseil canadien des églises.

Le prochain souper mixte du club Richelieu de Victoriaville se déroulera le 22 janvier en l'honneur de l'ex-président Gilles Desrosiers. Bien qu'on ne sache pas encore où aura lieu cette activité on est en mesure d'annoncer que le conférencier invité sera M. Michel Desrochers à annoncer à Radio-Canada.

Les dames patronesses de Victoriaville, sous la présidence de Mme Yvan Coutu, procéderont au dépouillement de l'arbre de Noël à l'occasion d'une visite à l'Ermitage des Bois-Francis le mardi 18 décembre prochain à 14 heures. Un buffet auquel seront conviés les membres du groupement et les pensionnaires de l'institution clôturera l'événement.

C'est en fin de semaine dernière que le grand Chevalier du conseil 6230 d'Arthabaska, M. Marius Lafontaine, accueillait les nouveaux chevaliers à son dîner.

A l'ordre du jour, il était question des rapports du secrétaire archiviste et du compte-rendu de la journée colombienne présentée par M. Maurice Campagna.

Exposition d'artistes bien connus au CEGEP

VICTORIAVILLE, (AC) — Le Service Socio-Culturel de Cegep de Victoriaville offre présentement une exposition d'artistes bien connus. Entre autres, l'exposition affichera des esquisses, croquis et dessins d'artistes tels que Massicotte, Delfosse, Hébert, Leduc et Allevin.

\$500 pour le bercethon

VICTORIAVILLE, (JPA) — Les scouts éclaireurs d'Arthabaska organisent fin de semaine dernière un bercethon. Plus de 5 participants se sont ainsi bercés pendant 20 heures. Cette initiative fut organisée dans le but d'amasser les fonds nécessaires pour le bon fonctionnement de la troupe

Plus de 100 donneurs

WARWICK (SB) — Plus de 100 personnes se sont rendues à l'école Ste-Jeanne d'Arc de Warwick lundi pour faire don de leur sang à la Croix-Rouge. Selon M. Robert Beaudoin, président du club Lions de l'endroit, organisme qui patronne cet événement, le nombre atteint constitue un succès valable compte tenu que lors de la dernière clinique moins de 8 personnes avaient donné de leur sang et compte tenu également que cette clinique a été tenue en une seule journée, de 15 à 17 heures et de 19 à 21 heures. Cependant, l'objectif qui était de 150 donneurs, n'aura pas été atteint. Il est à souligner que c'était la première fois que les Lions patronnaient cet événement semi-annuel. Auparavant les Chevaliers de Colomb étaient responsables des cliniques de sang.



Le président du club Lions de Warwick et son épouse, M. et Mme Robert Beaudoin, que l'on aperçoit sur cette photo en train de donner leur sang à la Croix-Rouge étaient les principaux organisateurs de la clinique qui a été tenue à l'école Ste-Jeanne d'Arc. (Photo La Tribune, SB, Warwick)

Exproprier des industries: un moyen de leur venir en aide et de réaliser le plan de rénovation urbaine

(le maire Denis St-Pierre)

VICTORIAVILLE, (SB) — Pour la ville, exproprier des industries est un moyen de leur venir en aide et en même temps un moyen de réaliser le plan de rénovation urbaine par la relocalisation dans le parc industriel. C'est

ce qu'a fait valoir le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, lors d'un entretien avec les journalistes récemment.

Pour M. St-Pierre, tout ce que la ville peut faire pour les industries depuis qu'elle ne possède plus le droit de leur prêter

de l'argent, est de leur vendre à 3 ou 5 cents le pied carré un site dans le parc industriel après avoir acheté leurs terrains et bâtisses ailleurs dans la ville.

"Cela permet aux industriels, a-t-il dit, de pouvoir se relocaliser, donc de se moder-

niser et du même coup de prendre l'expansion qui leur est nécessaire sans que cela ne leur en coûte trop cher."

En même temps, a fait comprendre M. St-Pierre, quand la ville doit libérer tel secteur de son territoire où une compagnie est établie,

elle peut le faire sans que cela ne soit au détriment de cette compagnie et sans que celle-ci ne soit obligée de se relocaliser à l'extérieur de la ville ce qui jouerait alors contre la municipalité.

Précisant que cette politique a été mise de l'avant depuis quelques trois ans, le maire a donné l'exemple de Huppée et Frères, établis sur la rue Lambert.

Il a expliqué que dans le cadre de la rénovation urbaine, la bâtisse de la compagnie Huppée et Frères devait être démolie d'ici trois ou quatre années pour permettre le débouché de la rue Lambert.

Or, de poursuivre le maire, l'entreprise en question avait planifié une expansion depuis un certain temps déjà. Devant ce fait, la ville a décidé d'avancer de trois ou quatre

ans l'expropriation prévue pour permettre le débouché de la rue Lambert et permettre à la fois à la compagnie de s'agrandir. Celle-ci est donc actuellement à se construire dans le parc industriel.

Selon M. St-Pierre, le cas de Victoriaville à Upholstering est semblable à celui de Huppée et Frères. Il n'était pas prévu dans le plan initial de rénovation urbaine d'exproprier cette compagnie, mais il l'est dans le nouveau plan pour plus tard. La compagnie de son côté avait également planifié une relocalisation dans le parc industriel pour un regroupement avec ses compagnies sœurs et pour une expansion. La ville a donc exproprié la compagnie pour faire, comme dans le cas de Huppée et Frères, d'une pierre deux coups.

Une salle de tir disponible, mais bien difficile à utiliser faute de moyens...

VICTORIAVILLE, (AC) — Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de Victoriaville adoptait une résolution qui permettrait éventuellement de louer la salle de tir du

poste de police à la Commission scolaire régionale des Bois-Francis. L'article 10 à l'ordre du jour affichait en effet "une convention à intervenir" relativement au prêt de cette salle.

Le chef de police de Victoriaville, M. Jean Dion, avait alors dit que les bénéficiaires en seraient surtout les étudiants de la polyvalente. Il précisait par ailleurs que la seule participation de la ville se limitait à offrir la salle de tir.

Pas d'animateur

Or, selon certaines informations que La Tribune a pu obtenir de source bien renseignée, il n'y aurait apparemment aucun animateur compétent dans ce domaine, à la polyvalente. Ce qui signifierait que même si une convention était signée entre les deux parties, la polyvalente ne pourrait peut-être pas utiliser les locaux de tir.

Du fait que le CEGEP de Victoriaville ne relève pas de la Commission scolaire régionale, la polyvalente devient

donc ainsi la première institution susceptible de fournir une clientèle aux pratiques de tir d'armes à feu. Contacté au téléphone, M. Yvon Paré, directeur des sports au CEGEP, a d'ailleurs précisé que le CEGEP n'avait aucune activité de tir d'armes à son programme et qu'aucune entente n'était prévue à ce sujet entre la ville et son service.

Selon notre informateur, qui est bien au fait du problème, les étudiants devront nécessairement être accompagnés d'animateurs qualifiés: c'est-à-

dire de personnes détenant une carte de compétence. Il semble toutefois que la polyvalente n'ait aucun expert dans ses rangs quant au service de la police qui ne s'engage qu'à fournir le local de tir situé au sous-sol du poste: les armes à feu de la police ne seront pas prêtées aux étudiants et il semble bien qu'aucun policier ne sera affecté aux pratiques.

Un besoin

Selon l'informateur de La Tribune, le tir d'armes à feu pratiqué par les jeunes est un besoin d'autant plus grand que cette discipline est pratiquée aux Jeux du Québec. Ces jeux s'adressent avant tout aux jeunes de moins de 18 ans qui se recrutent surtout dans les écoles secondaires. Il semblerait donc important de développer cette discipline mais à moins que la commission scolaire ne trouve un moyen de répondre aux exigences des pratiques de tir, cette entente avec la ville se concluerait par une impasse.

Grande parade pour les enfants

VICTORIAVILLE, (JPA) — Les Chevaliers de Colomb du conseil 1254 de Victoriaville organisent une grande journée pour les enfants des membres le 16 décembre prochain.

Une grande parade partira du Cegep de Victoriaville pour se rendre à la salle des Chevaliers, rue St-Austin. Les jeunes en auront plein les yeux, car leurs favoris de la télé, soit Popeye, Yogi l'ours et

Rocket Belles-Oreilles seront de la partie.

Par la suite, les enfants auront le plaisir de recevoir des mains du Père Noël, un joli cadeau.



Un bercethon, organisé par les scouts éclaireurs d'Arthabaska, s'est déroulé en fin de semaine. Sur la photo sont présents deux des berceurs, M. Raymond Prince et M. Roch Bergeron, qui ont pu goûter à souhait les plaisirs de la berceuse.

"La quantité n'a jamais prévalu sur la qualité"

(le grand Chevalier)

VICTORIAVILLE, (JPA) — "Le nombre de nos membres a grimpé à plus de 350". C'est en ces termes que le grand Chevalier du conseil 6230 d'Arthabaska, M. Marius Lafontaine, a fait le bilan de l'effectif des membres en règle.

Il novembre derniers. Le grand Chevalier pour-suit ses pensées en affirmant "qu'il est maintenant l'heure de faire le point et de réfléchir sérieusement sur la position à prendre dans le futur, face à cette augmentation".

Si parfois le comité de sélection est sévère quant au choix des nouveaux, M. Lafontaine est d'avis que c'est l'application de certains critères sur l'admissibilité des candi-

dates qui a fait la réussite des deux initiations.

Quantité et qualité — "La quantité n'a jamais prévalu sur la qualité, ajoute M. Lafontaine".

Par la même occasion, le

grand Chevalier tient à remercier trois des membres qui ont largement contribué au succès de l'initiation du 11 novembre dernier. Ce sont MM. Pierre Lajeunesse, Georges Comtois et Robert Rivard.

Echange d'une partie de terrain ?

VICTORIAVILLE, (SB) — La ville de Victoriaville se serait actuellement en négociations avec la Société d'habitation quant à un projet précis concernant l'utilisation de la propriété de Me Graziella Bourbeau sur la rue Notre-Dame Est. C'est ce que le maire de

Nouvelles express

PLESSISVILLE (GAB) — Le domaine financier était au programme de la partie réservée à l'éducation lors de la réunion chez les Fermières de Plessisville. Pour la circonstance, le conférencier invité était M. Jacques Doyon, secrétaire-gérant de la Caisse populaire. M. Doyon a donné un résumé des services offerts par cette coopérative d'épargne et de crédit. Le conférencier a également communiqué quelques notes sur l'évolution de la Caisse populaire de Plessisville.

PLESSISVILLE — Un sujet sur lequel on s'est penché à la Chambre de commerce de Princeville dernièrement est la nécessité de sensibiliser la population à la crise de l'énergie qui sévit actuellement. Un comité a été formé à cette fin et la direction en a été confiée au Dr Marc St-Hilaire; ce dernier avait d'ailleurs proposé d'inscrire cet article à l'ordre du jour de la réunion. Comme action première dans ce domaine, le comité a convenu d'entreprendre une campagne de propagande en faveur des restrictions volontaires. La population sera invitée, par divers moyens, à pratiquer l'économie sur le pétrole, l'énergie électrique. D'autre part, M. Claude Gagnon président de la Chambre de commerce, a souligné que le recrutement tirait à sa fin; déjà plus de 75 membres sont inscrits.

PLESSISVILLE — LA BRIGADE SCOLAIRE de Plessisville a 118 filles et garçons à l'œuvre pour assurer la sécurité de leurs camarades. Un service d'ordre est également donné par ces jeunes, principalement dans les autobus scolaires qui desservent le secteur rural. La direction des écoles collabore étroitement pour l'efficacité du travail des brigadières et brigadiers dont la moyenne d'âge est d'une douzaine d'années.

HALIFAX-NORD — LE CONSEIL MUNICIPAL d'Halifax-Nord, dont le maire est M. Ernest Pellerin, a fait une étude complète de la section "taxes" à sa session régulière de décembre. Il a été convenu d'ajourner au lundi, 17 décembre pour les décisions définitives à prendre sur cette question. Le secrétaire-trésorier du conseil municipal, M. Réjean Gosselin a reçu instruction de tenir le dossier à jour pour cet ajournement: au cours duquel le taux de l'impôt foncier sera déterminé pour 1974.

PLESSISVILLE — LE CONSEIL ETUDIANT DE LA POLYVALENTE de Plessisville s'est nommé un autre directeur au niveau culturel. Le poste sera occupé par M. Christian Lacoste. Ce dernier succède à Mlle Francine Poulin qui remplace cette fonction auparavant.

PLESSISVILLE — LES AMBULANCIERS ST-JEAN de Plessisville profitent d'une série de cours intensifs le lundi soir de chaque semaine. Le travail est, sous la direction générale de M. Camille Gagnon, surintendant de la division. Pour la saison d'hiver, certaines activités spéciales sont prévues et seront communiquées plus tard.

PLESSISVILLE — Le rapport du chef de la Brigade des incendies de Plessisville, M. Robert Godbout, pour le mois de novembre indique que les pertes par le feu ont été très minimes pour la période concernée. Dans chacun des cas où les pompiers ont été appelés, les flammes ont pu être rapidement maîtrisées. La principale sortie des sapeurs en novembre s'est faite pour un début d'incendie à la Forano Lité où les pompiers ont pu contrôler la situation avant que des dommages importants aient pu être causés. En novembre, les sapeurs ont également eu à répondre à de fausses alarmes. Le chef Godbout a profité de la communication de son rapport pour attirer de nouveau l'attention des responsables de tels actes et sur les conséquences qui peuvent en résulter; ceux qui se rendent coupables de telles actions s'exposent aux condamnations prévues par la loi dans de tels cas, souligne M. Godbout.

Conseils

La population est invitée à faire preuve de prudence durant la période des Fêtes et à collaborer pour la prévention des incendies, ajoute le chef Godbout dans son rapport. Les unités de chauffage, les circuits électriques, les décorations inflammables sont autant de points sur lesquels le chef de la Brigade des incendies de Plessisville attire l'attention. La présente période en est une de vérification du matériel, de l'inspection des unités pour les pompiers, conclut M. Godbout dans son rapport pour le mois de novembre.

VOUS AVEZ QUELQUE CHOSE À VENDRE?

569-9501

LES PETITES ANNONCES CLASSÉES C'EST BON MARCHÉ

Deux ans de prison

ST-JOSEPH (P.C.) — Le comptable Paul Poulin, de Ville Saint-Joseph de Beauce, qui avait admis sa culpabilité le 9 mars dernier à des accusations de fraudes totalisant \$69,667 à l'endroit de la Banque de Montréal de sa localité, a été condamné lundi à deux ans de pénitencier par le juge Paul-E. Baillargeon, au palais de justice de St-Joseph de Beauce.

Le procureur de Poulin, Me Noël Dorion, a fait savoir qu'il présentera dès demain une requête dans le but d'obtenir la permission d'en appeler de la sentence.

Poulin a commis ces fraudes entre le 5 février 1971 et le 7 janvier 1972, alors qu'il était à l'emploi du garage Drouin Automobiles Ltée.

SPECIAL
PLANCHE
A PAIN
OU A SALADE
\$1.99

BOUTIQUE ARTISANAT de CHEZ-NOUS
43 ouest, Notre-Dame
VICTORIAVILLE
758-1383

Andre Capistran, prop.

Tout est prêt au Club J.P. il ne manque que la neige

ST-ELIE D'ORFORD, (RL) — La direction du Club de motoneige J.P. a tenu sa première assemblée de l'année au Motel Alouette. Il s'agissait d'une assemblée générale annuelle. La direction affirme que cette rencontre a été un succès, grâce à la participation des membres et amis.

L'atmosphère qui a régné a été très agréable tout au long de la réunion, selon un communiqué émis par le club. La direction ajoute que des travaux sur les sentiers ont débuté dès la mi-octobre. Les membres se sont déclarés heureux de cette initiative. Le vice-président du club a donné un exposé du travail accompli dans les sentiers du côté sud de la rivière Magog, dans les municipalités de Rock-Forest, St-Catherine Magog,

dans les municipalités St-Elie et Rock Forest, soit du côté nord de la rivière Magog.

Le Club J.P. a un trajet de 90 milles de sentiers qui sont balisés. Ils seront entretenus par leur Skidoozer du type SV 250 ST, et une niveleuse qui peut couvrir deux sentiers de 42 pouces de large. Ces sentiers sont construits sur le même principe qu'un boulevard, avec une bande médiane.

La direction

Plus de 13 membres font partie de la direction. M. Jean-Guy Charest de Rock Forest, président, en charge de la finance, M. Robert Breton, vice-président, en charge des sentiers et de la signalisation, Mme Francine Gagné de Sherbrooke, secrétaire-trésorière, M. André Beaudoin, directeur, M. Laurier Bernard de St-Elie, directeur en charge du recrutement, M. Réjean Bernard, directeur en charge de l'entretien des sentiers, Mme Marie Morin, de Sherbrooke, directrice en charge des loisirs, M. Bernard Dumesnil de Sherbrooke, directeur en charge de la patrouille et de la publicité, M. Guy Renaud de St-Elie, également en charge des sentiers et de la signalisation, M. Guy Longpré de Rock Forest, en charge lui aussi de l'entretien des sentiers, M. Clément Dallaire de Sherbrooke, M. André Therrien de St-Elie, en charge de la carte et de la signalisation et finalement M. L. Lareau curé de Sherbrooke. Ce dernier agit comme aumônier.

En plus de cette remise de trophées pour des originaux, M. Oliva Ouellette s'est mérité une trophée réplique, pour avoir obtenu le plus gros trophée l'an passé.

Aux chevreuils

Aux chevreuils, les récompensés de trophées sont les suivants: M. Gilles Larochelle, chevreuil mâle, 9 points et 192 livres, M. Fernand Thibault, femelle de 111 livres, Oliva Ouellette, un mâle de 95 livres, Marcel Lebrun, un



Le club de motoneige J. P. a reçu une contribution de \$500 du Centre de plein air Belvédère. Sur la photo on reconnaît Roger Fortier, président de la Corporation remettant un chèque à Guy Charest, président du Club J. P. De gauche à droite, on reconnaît Robert Breton, vice-président du Club J. P., Roger Fortier, président du Centre plein air Belvédère, Guy Charest, président du Club J. P., et J.-Claude Tremblay, directeur du Centre Belvédère. (Photo La Tribune, R.L.)

Le club de chasse et pêche du Grand Lac Brompton couronne ses gagnants

GRAND LAC BROMPTON (RL) — Le Club de chasse et pêche du Grand Lac Brompton vient de terminer sa saison. Il l'a fait par une soirée, un souper canadien et une remise de trophées. On notait la présence de certaines personnalités: M. Léon Beaudoin, député fédéral du comté de Richmond-Wolfe, M. Jean-Claude Boutin, député du comté provincial de Johnson, M. Hercule Perreault, président du Club Chasse et Pêche et

M. Jean-Guy Provost, représentant Molson.

Les gagnants

A l'original, les gagnants sont les suivants: M. André Paquette pour un original de 57,5 pouces de panache, M. Jean-Guy Fortier pour une bête de 50,5 pouces de panache, Oliva Ouellette pour un original de 50 pouces de panache, Raoul Gaulin avec un animal de 48,5 pouces, Georges St-Laurent avec un autre de 38 pouces.

En plus de cette remise de trophées pour des originaux, M. Oliva Ouellette s'est mérité une trophée réplique, pour avoir obtenu le plus gros trophée l'an passé.

Aux chevreuils

Aux chevreuils, les récompensés de trophées sont les suivants: M. Gilles Larochelle, chevreuil mâle, 9 points et 192 livres, M. Fernand Thibault, femelle de 111 livres, Oliva Ouellette, un mâle de 95 livres, Marcel Lebrun, un

mâle de 68 livres. Un autre trophée réplique a été décerné à M. Gaetan Lacourse pour avoir obtenu le plus gros trophée l'an passé.

A la pêche

Des trophées et des médailles ont été remis pour les poissons enregistrés durant la saison. MM. Bernard Vallières, Roger Côté et Mme Jules Theriault sont gagnants pour avoir pris respectivement des truites grises de 10, 9, et 8 livres et 2 onces. Au doré, MM.

Fernand Longpré et Roger Côté ont recueilli des prises de 6 livres 9 onces et 6 livres 3 onces. A la truite arc-en-ciel, MM. Anatole Gaulin et Bernard Vallières ont pris des poissons de 6 livres 6 onces et 6 livres et 1 once. A l'achigan, les prises sont de 4 livres 11 onces et 3 livres 15 onces, par MM. Gérard Langlois et Roger Dumont. Au saumon, Bernard Vallières et Isabelle St-Laurent ont reçu des récompenses pour des prises de 3

livres 6 onces et 2 livres 7 onces. Au brochet, il y a un seul gagnant, M. Roger Dumont avec une prise de 1 livre 2 onces. A la perche, on ne voit pas de gagnants, mais un seul gagnant également, M. Roger Dumont pour une prise de 13 onces.

D'autres gagnants

Pour d'autres différentes catégories de poissons et de grosseurs, la liste des gagnants est comme suit: Antonio Bolduc, Ernest Roy, Claude Desruisseaux, Eugène Pruneau, Yvon Bilodeau, et Pierrette Trépanier. Une médaille souvenir a été décernée à M. Christian Soucy pour une truite grise de 12 livres. Tous ces trophées et médailles étaient une grâce de M. Jean-Guy Provost, à la remise de ces récompenses.

Victoire des Etoiles

RICHMOND, (DR) — Dans le cadre des activités de la ligue de hockey-éponge de Richmond, une équipe d'étoiles formée des meilleurs joueurs de la ligue affrontait l'équipe du Grand Central, champion de l'année. La rencontre a donné lieu à du jeu très spectaculaire et très apprécié.

Etoiles 5 - Grand Central 4. C'est par la marge d'un point seulement que les Etoiles ont vaincu le Grand Central soit au compte de 5-4. Marcel Thibault a été incontestablement la figure dominante de la rencontre puisqu'il a compté quatre des cinq buts de l'équipe. L'autre but appartenait à Michel Bourbeau. Les compteurs du Grand Central ont été: Charlie Nixon, deux buts, Jean Trudel et Roger Smith, un but chacun.

Parité Régulières Kingsbury 4 - Brown Shoe 1. Le Kingsbury a su se maintenir en deuxième position au classement en remportant une importante victoire sur le Brown Shoe au compte de 4-1. Yves Millet, André Cloutier, Guy Grégoire et Pierre Sirois ont compté pour le Kingsbury. Marcel Thibault a évité le blanchissage à la Brown Shoe. Viger Muffler 7 - Grand Central 6.

En comptant deux buts, Roger Hervieux a contribué à la victoire du Viger Muffler sur le Grand Central au compte de 7-6. Les autres compteurs du Viger Muffler ont été: Richard Thibault, Bernard Philippe, Bertrand Ménard, Louis Hamel et Michel Bourbeau. Pour le Grand Central, Charlie Nixon y est allé de deux buts. Les autres buts ont été comptés par Raymond Asselin, Jean Trudel, Yvon et Darrel Granger.

Brown Shoe 4 - Viger Muffler 3. Marcel Thibault y est allé de 2 buts pour conduire la Brown Shoe à une victoire de 4-3 sur le Viger Muffler. Serge Marcotte et Guy Langlois complétaient le pointage. Pour les perdants, Richard Thibault a marqué deux buts et Gilles Levasseur un autre.

Kingsbury 4 - Grand Central 4. André Cloutier, pour Kingsbury, et Charlie Nixon, pour le Grand Central, ont marqué chacun deux buts pour faire match nul au compte de 4-4. Les autres buts du Kingsbury appartiennent à Guy Nadeau et Pierre Sirois. Pour le Grand Central, Roger Smith et Yvon Robidas complétaient le pointage.

Hôtel Central 2 Manufacture 1.

Gilles Grimaud et Renald Côté ont compté à tour de rôle, permettant à l'Hôtel Central de l'emporter au compte de 2-1 sur la Manufacture. Pour l'équipe perdante, Rosaire Loisel compte l'unique but.

Brown Shoe 4 St-Adrien 1 au compte de 4-1.

CLASSEMENT

Équipe	P	V	N	D	Points
St-Adrien	7	4	2	1	10
Kingsbury	7	4	2	1	10
Asbestos	7	4	2	1	10
Wotton	7	4	2	1	10

Le sport à Thetford Mines

Le Marcel Trempe et Gosselin Transport sortent vainqueurs

THETFORD MINES, (AG) — Les clubs Marcel Trempe et Gosselin Transport ont remporté la victoire dans le programme double hebdomadaire de la ligue de hockey Bonne Entente Laurentide.

Dans la première partie, le Marcel Trempe a infligé un cuisant revers de 14-5 au L. Gosselin et Fils. Serge Fortier s'est illustré en y allant d'une performance sept buts.

Pour les perdants, Ronald-Bilodeau s'est signalé avec quatre buts, tandis que Denis Lehoux a complété le pointage.

L'official du match a décerné cinq punitions mineures à l'équipe perdante.

Dans le deuxième match,

le Gosselin Transport l'a emporté au compte de 9-3 sur le BS F Construction. André Drouin a obtenu un du chapeau pour les gagnants. Alain Argouin et Marc Madore ont fait scintiller la lumière rouge deux fois chacun, tandis que les autres buts ont été réussis par Dorima Poirier et Réjean Argouin.

Du côté des perdants, les compteurs ont été Robert Champagne, Allen Donovan et René Beland.

Le Marcel Trempe domine le classement des équipes avec 14 points, suivent ensuite dans l'ordre: Gosselin Transport 11, L. Gosselin et Fils 7 et BSF Construction 4.

Le sport à Victoriaville

Un certain équilibre dans l'Inter-cités...

VICTORVILLE, (AC) — Les dernières joutes dans la ligue Inter-Cités de hockey des Bois-Francs ont amené un certain équilibre entre les clubs, tout au moins dans le nombre de parties disputées. L'écart s'échelonne maintenant entre huit et dix matches, ce qui permet de rendre une image plus fidèle au classement.

Entre le 4 et le 9 décembre, la ligue disputait 13 joutes. Lors du premier match, mardi dernier, les Tigres Pee-Wee de Victoriaville concédaient la victoire aux Claretains qui l'emportaient par le compte de 3-1; une victoire méritée en grande partie par Louis Houle qui marqua deux buts pour les vainqueurs.

Le même soir, le Midget des As de Victoriaville enfilait 5 buts contre 4 pour le Warwick; Jamel Charest, des As, se signalait avec un but et deux passes.

6 décembre

Le jeudi suivant, le Warwick Bantam défaisait, au compte de 4-2, les As de Victoriaville. Lors de cette joute, Yves Lavigne se faisait remarquer par ses deux buts pour les vainqueurs. Le second match opposait les Claretains Pee-Wee aux Tigres de Victoriaville: une rencontre facile pour les Tigres qui l'emportaient au compte de 7-1. Sylvain Allard y allait d'un tour du chapeau, en plus de participer à deux autres buts des Tigres.

Les Tigres, de la catégorie Midget cette fois-ci, devaient s'incliner devant les As de Victoriaville lors du dernier match de la journée. Les As, sans trop de difficultés, obtenaient la victoire au compte de 4-1. Pour les vainqueurs, André Bellemare enfilait deux buts.

8 décembre

Samedi, les As Moustique de Victoriaville blanchissaient le Princeville 3-0, en s'appuyant sur les deux buts de

Christian Béliveau. Peu après, le Princeville Pee-Wee se défendait assez bien contre les Tigres de Victoriaville pour conclure sur un résultat nul de 1-1. Gilles Breton marquait pour les Princeville pendant que Denis Simon évitait la défaite aux Tigres.

Entre le Princeville Bantam et les As de Victoriaville, la joute se terminait aussi sur un compte nul de 3-3. André Bouchard marquait deux buts pour les As et participait au dernier. Dans le dernier match du samedi, les As Midget défaisaient le Princeville par 3-1. André Bellemare était l'artisan de cette victoire avec ses deux buts.

9 décembre. Dimanche, le 9 décembre, les As de Victoriaville s'assuraient trois victoires contre une défaite contre les équipes de Princeville. La catégorie Moustique blanchissait d'abord le Princeville par un compte de 5-0. A cette occasion, Luc Métivier réussissait un tour du chapeau.

Les As Pee-Wee glanaient une autre victoire contre le Princeville, au compte de 2-1, sur le but gagnant de Jérôme Jutras. Le Princeville Bantam prenait toutefois une revanche sur les As en les blanchissant au compte de 1-0 avec le but de Roger Provencher. Les As Midget enregistraient une dernière victoire sur le Princeville, par un compte de 2-0: Michel Savoie marquait les deux buts.

LA TRIBUNE

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Annuaire commercial
service du tirage et
autres services:

569-9201

Petites Annonces Classées

569-9501

REDACTION

569-9184

Opération-Sentier organisée par le club de motoneige St-Denis de Brompton

ST-DENIS DE BROMPTON, (RL) — Le club de motoneige St-Denis de Brompton Inc vient d'émettre un communiqué spécial à la presse.

Wotton et Asbestos sont victorieux

ASBESTOS, (DR) — Lors d'un programme double dans la ligue Indépendante de hockey, les deux équipes en tête du classement de cette ligue soit St-Adrien et Kingsley Falls, ont baissé pavillon devant Asbestos et Wotton.

Wotton 6 Kingsley 5

Jean Ross et Denis Fugère comptèrent chacun deux buts pour permettre à Wotton de vaincre le Kingsley au compte de 6-5. Alain Plamondon et Jean Bellerose complétaient le pointage pour Wotton. Pour le Kingsley Marcel Pruneau et Serge Marcotte ont été les étoiles de la rencontre avec deux buts chacun. L'autre but appartient à Gérald Garneau.

Asbestos 5 St-Adrien 2

N'ayant pu obtenir les services de son gardien de but habituel et ayant quelques jours blessés, le St-Adrien a dû s'incliner devant Asbestos au compte de 5-2. Carol Dodier a mené l'attaque d'Asbestos avec deux buts. Denis Roux, Daniel Côté et Yvon Marcotte complétaient le pointage. Pour le St-Adrien, Jean-Noël Dubois et Denis Richer ont marqué chacun un but.

CLASSEMENT

Équipe	P	V	N	D	Points
St-Adrien	7	4	2	1	10
Kingsley	7	4	2	1	10
Asbestos	7	4	2	1	10
Wotton	7	4	2	1	10

Les activités du club Les Etoiles

BROMPTONVILLE, (RL) — Le club Auto-Neige Les Etoiles de Bromptonville transmet à ses membres, ainsi qu'à toute la population son programme d'activités pour la saison 1973-74.

22 décembre: fête des enfants (maximum d'âge 12 ans).
29 décembre: visite des sentiers vers Weedon.
5 janvier: excursion "fromage".

13 janvier: bénédiction et messe en plein air, au jûvent des Frères du Sacré-Cœur. Souper au club Jet et vente de billets 50-50.

27 janvier: tirage 50-50 et course au trésor face à l'usine Kruger.

2 février: visite du musée de Valcourt.

3 février: jeux divers pour les

membres et leur famille.
23 février: souper plein air et excursion.
Mars: surprise du président du club.
18 avril: soirée de fermeture.

Une ou des soirées récréatives seront ajoutées à cette liste au cours de la saison. Les cartes des membres sont maintenant en vente, et les intéressés peuvent les obtenir

de l'un ou l'autre des dirigeants du club. Cette année, le club Auto-Neige Les Etoiles de Bromptonville a de nouveaux écussons, pour s'identifier convenablement. La direction souhaite la bienvenue aux membres en règle, ainsi qu'aux nouveaux adhérents.

Le club Auto-Neige est également connu sous le sigle "CALEB".

mis en vedette avec l'unique but de la rencontre remportée au compte de 1-0 par le Camping Deux-Rivières sur Wotton.

Gaetan Morin a réussi deux buts dans une victoire de 2-0 du Yves Carrier Meubles sur les Aramis.

Section féminine

Sylvie Martel et Francine Grenier ont conduit l'Exodus à une victoire de 2-0 sur St-Gédéon.

St-Robert-Bellarmin a défait l'Hôtel Lacroix 1-0 grâce à un but de Henriette Turcotte.

Richmond l'emporte sur Valcourt.

RICHMOND, (DR) — L'Hôtel Paulo s'est retrouvé seul en tête du classement de la ligue de ballon-balai Bonne Entente de Richmond avec deux points d'avance sur Brown Shoe.

Hôtel Paulo 2 Lampron 1. Serge Gosselin et Gaetan LeFebvre ont conduit l'Hôtel Paulo à une victoire de 2-1 sur le Lampron et Bonneville. Etienne Morin marqua le but des perdants.

Hôtel Central 2 Manufacture 1.

Gilles Grimaud et Renald Côté ont compté à tour de rôle, permettant à l'Hôtel Central de l'emporter au compte de 2-1 sur la Manufacture. Pour l'équipe perdante, Rosaire Loisel compte l'unique but.

Brown Shoe 4 St-Adrien 1 au compte de 4-1.

CLASSEMENT

Équipe	P	V	N	D	Points
St-Adrien	7	4	2	1	10
Kingsbury	7	4	2	1	10
Asbestos	7	4	2	1	10
Wotton	7	4	2	1	10

(Photo La Tribune, par R.L.)

Routhier et Laflamme se signalent une éclatante victoire de 10-0

LAC MEGANTIC, (LD) — Renaud Routhier a réussi le tour du chapeau et Roger Laflamme a marqué 2 buts dans une écrasante victoire de 10-0 remportée par l'Hôtel Queen sur l'Hôtel Central dans un match régulier du circuit régional Labatt de ballon sur glace.

Les autres buts des vainqueurs ont été l'oeuvre de Claude Laflamme, Normand Laflamme, Richard Brisson,

Daniel Michaud et Arnaud Huard.

L'Hôtel Audet l'a emporté 3-0 sur Ste-Cécile grâce à des buts de Réjean Rancourt, Vianney Nadeau et Roch Rancourt.

Richard Grégoire a compté deux buts dans une victoire de 7-3 remportée par Disraeli l'Hôtel Drolet. Les autres buts des vainqueurs ont été réussis par Alain Brochu, Gé-

rard Carrier, Gilles Delage, Gérald Martin et Jean-Claude Fecteau.

Denis Poulin, Clément Bailargeon et Léandre Therrien ont compté pour les perdants.

Francis Gagnon et Gilles Bourque ont été les artisans de la victoire de 2-1 remportée par Stratford sur Lac-Mégantic dont l'unique filet a été réussi par Gérald Therrien.

Jean-Claude Gaulin s'est

mis en vedette avec l'unique but de la rencontre remportée au compte de 1-0 par le Camping Deux-Rivières sur Wotton.

Gaetan Morin a réussi deux buts dans une victoire de 2-0 du Yves Carrier Meubles sur les Aramis.

Section féminine

Sylvie Martel et Francine Grenier ont conduit l'Exodus à une victoire de 2-0 sur St-Gédéon.

St-Robert-Bellarmin a défait l'Hôtel Lacroix 1-0 grâce à un but de Henriette Turcotte.

Richmond l'emporte sur Valcourt.

RICHMOND, (DR) — L'Hôtel Paulo s'est retrouvé seul en tête du classement de la ligue de ballon-balai Bonne Entente de Richmond avec deux points d'avance sur Brown Shoe.

Hôtel Paulo 2 Lampron 1.

Serge Gosselin et Gaetan LeFebvre ont conduit l'Hôtel Paulo à une victoire de 2-1 sur le Lampron et Bonneville. Etienne Morin marqua le but des perdants.

Hôtel Central 2 Manufacture 1.

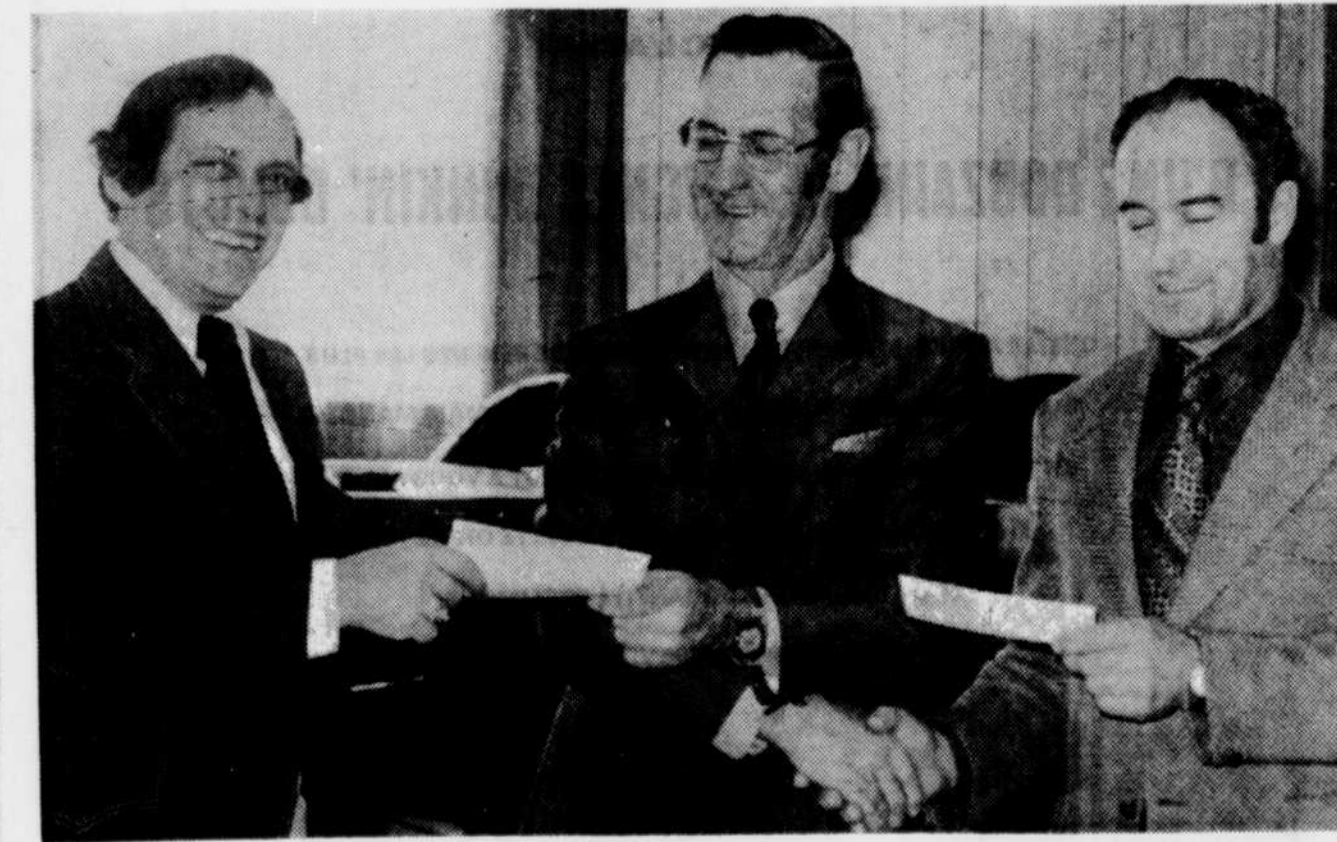
Gilles Grimaud et Renald Côté ont compté à tour de rôle, permettant à l'Hôtel Central de l'emporter au compte de 2-1 sur la Manufacture. Pour l'équipe perdante, Rosaire Loisel compte l'unique but.

Brown Shoe 4 St-Adrien 1 au compte de 4-1.

CLASSEMENT

Équipe	P	V	N	D	Points
St-Adrien	7	4	2	1	10
Kingsbury	7	4	2	1	10
Asbestos	7	4	2	1	10
Wotton	7	4	2	1	10

(Photo La Tribune, par R.L.)



Deux chèques totalisant \$1,600

Le Club de motoneige Stoke Inc. vient de recevoir deux sommes totalisant \$1 600. D'abord, la corporation municipale de Stoke a décidé de verser \$1 000 comme contribution, et ensuite la firme A. Côté et Fils de l'endroit qui y est allé de \$600. De gauche à droite, on reconnaît le président de l'Abattoir A. Côté et Fils, M. Normand Côté, qui remet un chèque au président du Club de motoneige Stoke Inc., M. Valère Martel. A l'extrême droite, le maire de Stoke, M. Rosario Dubé fait de même.

LA TRIBUNE

VUE et LUE
par PLUS de
200,000
PERSONNES
tous les jours

Carnets sportifs

VICTORVILLE, (AC) — Mercredi, le 12 décembre, la classe A de la ligue de ballon volant Labatt 50 se retrouvera en soirée à l'école Morissette. L'Artisan Coop Vie tentera de défaire le Marcel Fina Service dans un match fixé à 19 heures. A 20h30, le combat se fera entre le Roger Grenier Inc. et le Dominion Chesterfield.

L'arène de Warwick accueillera jeudi le Auger et Fils et le Nettoyeur Desharnais de la ligue de hockey Labatt 50 des Bois-Francs. Le match débutera à 21h30.

Jeudi soir, à la polyvalente de Victoriaville, l'équipe de handball de CEGEP de Victoriaville recevra une équipe de très fort calibre: la Universal Pep Produit, la troisième meilleure équipe Junior au Canada. La rencontre est fixée à 19h30.

Au ballon balai intramural du CEGEP, l'Embo I et l'Embo II seront confrontés mercredi, le 12 décembre, au pavillon Jean-Béliveau.

Mercredi encore, le hockey intramural du CEGEP jettera sur la glace un jeune guerrier et un vieux sage qui a plus d'un tour dans son sac: Panoramix et Astérix joueront au centre sportif.

Il y a pour jeudi deux matches à l'horaire de la ligue Inter-Cités de hockey des Bois-Francs. Le premier, à 19h30 opposera les As Pee-Wee de Victoriaville aux Claretains. Le second, à 20h30, sera disputé entre les Claretains Bantam et les As de Victoriaville.

Enfin une victoire!

ASBESTOS, (DR) — Le Provoigan a enfin réussi à décrocher sa première victoire de la saison dans la ligue de ballon-balai commerciale d'Asbestos. C'est après sept parités de disputées que cette équipe a pu marquer ses premiers points au classement.

Provoigan 2, Entrepôt 2. Grâce à 2 points de l'Entrepôt, le Provoigan a vaincu l'Entrepôt au compte de 3-2 et a pris sa première victoire de la saison.

Gérants 2, Co-Op 0. L'équipe des Gérants ont blanchi la Co-Op au compte de 2-0 grâce à des buts de Pierre Girard et Serge Girard. Bruno Breault a récolté deux assistances au cours de cette partie.

Evaluation: nombreuses contestations

THETFORD MINES (YP) — Une cinquantaine de personnes ont défilé hier soir de-

vant le conseil de ville de Thetford et le président de la firme d'évaluateurs "Evim-

bec", M. Louis-Marie Gagné, pour contester le montant dé-

crété par cette firme et la

évaluation avait été menée pour le compte de la cité par la firme Evimbec de Québec

En quelques lignes

Disraeli

DISRAELI (DL) — Une résolution a été acceptée pour payer les comptes suivants: \$790 en ce qui concerne l'aqueduc, \$91.97 pour la petite caisse (transport-frais de l'auto-assurances, bureau, les repas timbres et papier), \$109.45 à Télébec Ltée, \$1,042.15 à Hydro-Québec, \$5.50 au Gas bar Calcut, \$68.14 à Simard service Inc., \$44.74 à Paul Grégoire, \$9.76 au magasin Chouinard, \$31.50 à J.L. Fortier (équipement de hockey) \$16.74 à M. Pierre Poulin pour entretien des loisirs, \$18.48 à A. Lehoux et Fils Ltée, \$848 à Réal St-Laurent Ltée, \$966.80 à la coopérative, \$1,526.30 pour la réparation des camions effectuée par M. Emilien Labbé \$465.06 à M. André Béliveau (Chauf-

Si l'on se réfère à ce même rapport, on se rend compte qu'il en a coûté à la ville pour les loisirs et l'équipement de sport \$1024.12 ce qui représente plus de 13 pour 100 des dépenses totales.

La ville de Disraeli a accordé un montant de \$10 pour la campagne du timbre de Noël.

Une lettre de remerciement a été adressée à M. Pierre Gignac pour services rendus à titre de président de la commission des loisirs de Disraeli.

Il a été adopté que des demandes de soumissions soient adressées pour échanger l'automobile servant au département de la police. Les personnes de la ville de Disraeli opérant légalement le commerce de vente d'automobiles seront appelées à soumissionner et les spécifications concernant l'automobile seront données lors des demandes des soumissions. Il est à noter que la date de livraison sera prise en sérieuse considération.

On se rappelle que l'an dernier on avait donné la priorité à la rue St-Roch en ce qui concerne la décoration de Noël. A date, il semble que les rues qui attirent le plus l'attention sont les suivantes: St-Georges, St-Grégoire et la première rue, mais il est évident que d'ici une semaine les résidents de la rue St-Roch décoreront leur rue pour se mériter encore une fois les honneurs de la plus belle rue en temps des Fêtes.

A la polyvalente de Disraeli

DISRAELI, (Sylvie, Colette et Danièle Leblanc) — La remise des mérites académiques a eu lieu à la polyvalente de Disraeli. Le principal de l'école, M. J.-C. Racine, expliqua le fonctionnement de ce nouveau système. Ce nouveau système consiste à ce que chacun des professeurs doit remettre aux animateurs le nom des candidats qui, lors du premier trimestre, se distinguent par leur participation, l'effort fourni et

Selon les Elans, on aurait dû leur permettre de répondre...

THETFORD MINES, (YP) — A la suite d'une décision du club des Elans d'engager une "stripteaseuse" pour un soir, le curé de la paroisse de St-Noël, M. Picard, a récemment dénoncé lors d'une homélie lue à toutes les messes cette formule qui, selon lui, fait appel aux bas instincts de l'homme et est incompatible avec sa nature spirituelle.

Après cette "sortie" du curé de St-Noël la riposte du club des Elans n'a pas attendu. Premièrement, la soirée fut contremandée et une mise au bas instincts de l'homme et est incompatible avec sa nature spirituelle. C'est le haut commandeur lui-même, M. Ghislain Lapointe qui a relevé les attaques de l'abbé Picard, selon lui, a tenté injustement de discréditer la fraternité des Elans.

Invité à donner ses commentaires sur sa prise de position, le curé de St-Noël a préféré s'abstenir en mentionnant que c'était là une affaire "entre lui et le club".

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
Mercury
Lincoln
Thetford Mines Tél. 338-8558

EVARISTE GRENIER
Sno-Jet
AUTOS USAGÉS
BLACK LAKE

A tous nos clients et amis, nos meilleurs vœux de la saison vous accompagnent

BRUNO Drouin inc.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Commercial — Industriel — Résidentiel
SERVICE DE 24 HEURES

CENTRE LUMINAIRE
814, Boul. Smith Nord
Tél: 335-7549

THETFORD MINES

Chronique judiciaire

THETFORD MINES (YP) — Un jeune automobiliste de la région qui a déclaré "avoir eu de l'eau dans ses freins" s'est vu suspendre son permis pour une période de 3 mois en plus d'écoper d'une sentence de \$100 d'amende après que le test de l'ivresse eut révélé une teneur de .11 milligrammes d'alcool dans son sang. "Vous ne deviez pas avoir bu d'eau cependant" a rétorqué le juge Gilles Lahaie avec humour devant l'étalage des faits. Le jeune homme avait été impliqué dans un accident ayant fait 4 blessés et détruit complètement son véhicule. Il voulait garder son permis pour se rendre à son emploi. Devant le fait que son père travaillait à la même place que lui et possédait une auto, le juge n'a pas tenu compte de sa demande.

"Ca faisait deux jours que j'étais en boisson; ça ne m'était jamais arrivé de me saouler comme ça; je ne me rappelle à peu près pas de ce que j'ai fait durant cette période". C'est ainsi que s'est exprimé avec du regret dans la voix un père de famille de 40 ans de Thetford Mines qui venait de plaider coupable à deux accusations, l'une de port d'arme illégal et l'autre d'avoir braqué cette arme chargée en direction de quelqu'un. L'incident avait eu lieu dans une taverne. L'arme en question était un revolver de fabrication américaine. Devant le fait que l'homme en était à sa première offense et qu'il occupait un emploi stable depuis 15 ans, le juge s'est contenté de lui imposer une amende de \$150 (\$50 pour le port d'arme illégal et \$100 pour l'avoir braquée) et a émis une ordonnance de probation de 2 ans de voir à garder la paix. "Soyez certains que ça ne se reproduira plus" a dit l'accusé en quittant le tribunal. En tout cas, si cela était, ce ne pourrait être avec la même arme puisqu'elle a été confisquée par le juge.

Deux jeunes hommes dont l'un aux cheveux longs et à la barbe abondante rappelant le célèbre moine russe Raspoutine, ont plaidé coupable à des accusations de voies de fait simples sur la personne de M. Alphonse Roy de Sacré-Coeur-de-Marie. Selon le rapport du procureur de la Couronne, les deux jeunes hommes se sont présentés chez M. Roy vers les 10 heures du soir, ont frappé à la porte et apercevant M. Roy qui venait ouvrir l'ont immédiatement frappé au visage pour des raisons qui sont restées mystérieuses. La version des jeunes hommes différait quelque peu de celle du procureur, mais l'issue en était la même. "On était partis sur une brosse" a commencé d'expliquer l'un des jeunes gens, on avait besoin de gaz et il n'y avait pas de garages d'ouvert, on a frappé chez Alphonse Roy et il s'est mis à crier après nous; on est parti et il a couru derrière nous; quand j'ai vu ça je l'ai "snappé". Les deux ont écopé d'une amende de \$50 chacun et devront garder la paix pendant un an. "Un an c'est pas mal long, pourquoi pas six mois?" a demandé l'autre inculpé. "Ma sentence est rendue; si vous avez des représentations faites-les à votre avocat", a calmement conclu le juge Lahaie.

"Non, mon mari ne sait pas que j'ai fait cela" a timidement déclaré au juge une jeune mère de famille qui venait de plaider coupable à une accusation de vol à l'étalage au magasin Woolworth de Thetford Mines. Elle avait dérobé un gilet d'une valeur de \$2.99 et s'était fait prendre à la caisse le 21 novembre dernier. Elle a écopé d'une amende de \$5 sur la recommandation du procureur de la Couronne Me Dutil. Elle a pu partir à temps du Palais de justice (11h.45) pour aller préparer le dîner du mari, qui ne le saura sans doute jamais...

Une femme qui avait fait grimper l'aiguille de l'ivresse-mètre au chiffre presque incroyablement de .20 soit près de 3 fois plus que la limite permise a expliqué au juge qu'elle revenait d'un party tenu dans un hôtel de Black Lake "pour fêter le départ d'une de ses amies pour le Mexique". Devant le fait qu'il n'y avait pas eu d'accident dans son cas et qu'elle en était à sa première offense, le juge Lahaie l'a condamnée à \$100 d'amende en lui enjoignant gentiment de "ne pas fêter l'arrivée de son amie de la même façon".

Faits divers

THETFORD MINES — Dans le but de venir en aide aux Familles infortunées de la région de Thetford, le club Aramis de Thetford Inc. Organise "la Journée du pauvre" qui aura lieu le 22 décembre 1973 de midi à 17h00. Les membres Aramis seront donc à l'entière disposition des gens pour aller recueillir soient nourriture vêtements jouets ou autres à domicile, car ils auront une dizaine d'automobiles à leur disposition. Une invitation est aussi faite aux commerçants de la région car les dons en argent seront acceptés. Le numéro à composer durant l'après-midi sera: 338-1733.

La Journée du pauvre sera clôturée par une soirée du pauvre, tenue au local du club le soir même ou le prix d'entrée sera le don d'une boîte de conserves. Les Aramis désirent rappeler que "ce qui'il y a de plus humain au monde, c'est de donner un peu de bonheur à son voisin".

Vendredi, le 21 décembre, la chorale "Clair matin" donnera un spectacle aux Galeries de Thetford entre 18h.30 et 19h.30.

Concernant la photo du nouvel exécutif du Parti québécois de Frontenac partie dans l'édition d'hier, les personnes debout auraient été: MM. Bertrand Lacroix, R. Grégoire, trésorier, François Samson et Gérard Drouin.

Le nouveau conseil du cercle Marie de Nazareth de Black Lake se compose comme suit: Mme Agathe Lefebvre, régente, Mme Corine Vaillancourt ex-régente, Mme Fleurette Bergeron, vice-régente, Mme Gisèle Fortier, secrétaire-archiviste, Mme Nicole Rouleau, secrétaire-financière, Mme Noella Lafrance, secrétaire-trésorière, Mme Thérèse Turgeon, rédactrice, Mme Madeleine Ferland, gardienne, Rita Guay, chancière Claire Croteau, monitrice, Mme Marie-Rose Garneau, 1er syndic, Mme Pauline Guay, 2e syndic, Mme Rose-Hélène Laliberté, 3e syndic, Mme Fernande Dallaire, 1er guide, Mme Madeleine Doyon, 2e guide, Mme Colette Doyon, garde-écluseur, Hélène Malenfant, garde-intérieur, Mme Juliette Gagnon, porte-drapeau, Mme Jeannette Fortier, musicienne et l'abbé Jacques Tanguay, aumier.

C'est vers les 8h.30 hier matin qu'est survenu à l'angle des rues Alfred et Mooney au quartier Mitchell une collision qui a fait quelque \$500 de dommages matériels. Les conducteurs impliqués sont MM. Carl Bernier du 200 St-Denis à Black Lake et Jean-Guy Paradis de St-Pierre-Baptiste. L'un des véhicules était immobilisé sur la route en attendant de prendre un virage à gauche quand l'autre lui a enfoncé l'arrière. Il n'y a pas eu de blessés. Les constables Garneau et Dostie ont effectué les constatations d'usages.

C'est dimanche prochain entre 10h.00 et 2h.00 de l'après-midi que les syndiqués de la CSN pourront rencontrer leur chef provincial, M. Marcel Pénin et quelques-uns des membres de l'exécutif de cette centrale.

Cinq projets d'Initiatives locales qui agonisent à Thetford Mines...

THETFORD MINES (JD) — Les cinq projets d'Initiatives locales qui avaient été accordés à la fin mai 1973 à Thetford, agonisent lentement. On sait qu'un répons définitif concernant le renouvellement des mandats devait être donné vendredi dernier, mais les responsables des projets sont toujours sans nouvelles. Suivant l'ordre établi, les extensions auraient dû débuter le 3 décembre.

Un des projets de Récréatif, opère toujours, mais les employés travaillent bénévolement. Ce projet employait sept personnes qui s'occupaient de porter secours aux alcooliques et aux toxicomanes. Selon un des responsables, on essaiera de travailler le plus longtemps possible, mais il sera difficile de garder les employés "si on ne les paie pas". Quant au logement, ce n'est pas un problème selon cet informateur, car on occupe présentement des locaux appartenant à la Commission scolaire. Si toutefois, une extension du projet n'était pas accordée, on tenterait de fonctionner tout de même en réduisant le personnel et en annulant le quart de nuit.

Selon un des responsables du Café Mu, ce dernier est demeuré ouvert la semaine dernière afin que l'on puisse écouler le plus de marchandises possible. Il semblerait, de plus, que les employés n'aient pas reçu leurs trois derniers chèques de paie. Au mois de juin dernier, dit le responsable, nous avons reçu une lettre d'Ottawa disant de continuer le travail au moins quinze jours après la date de fin du projet mais il est très difficile de motiver les employés quand il ne sont pas payés. Pour leur part, les 26 employés du "Conseil du bien-être" ont cessé de travailler vendredi dernier. Si le projet n'est pas renouvelé, il semblerait que quelques-unes des dames continuent de visiter les malades et les personnes âgées bénévolement. La responsable du projet affirme qu'il reste encore beaucoup de travail de bureau à effectuer et que l'on s'attend à une réponse finale cet après-midi.

A Robertsonville au club Oasis, où l'on emploie une quinzaine de personnes handicapées, le responsable affirme qu'on ne fera pas les portes si le projet n'était pas accepté. On devrait cependant charger une certaine somme aux linets afin de défrayer le coût du logement et quelques employés pourraient peut-être se retrouver sans emploi. Enfin, la Garderie d'enfants est maintenant fermée. Si le nouveau projet n'est pas accepté, la responsable prévoit une réunion avec les clients afin de savoir si ces derniers voudraient payer pour recevoir les mêmes services. De plus, la responsable trouve très difficile d'opérer une garderie à Thetford quand dans tous les

projets du même genre à travers la province, les parents devaient défrayer une partie du

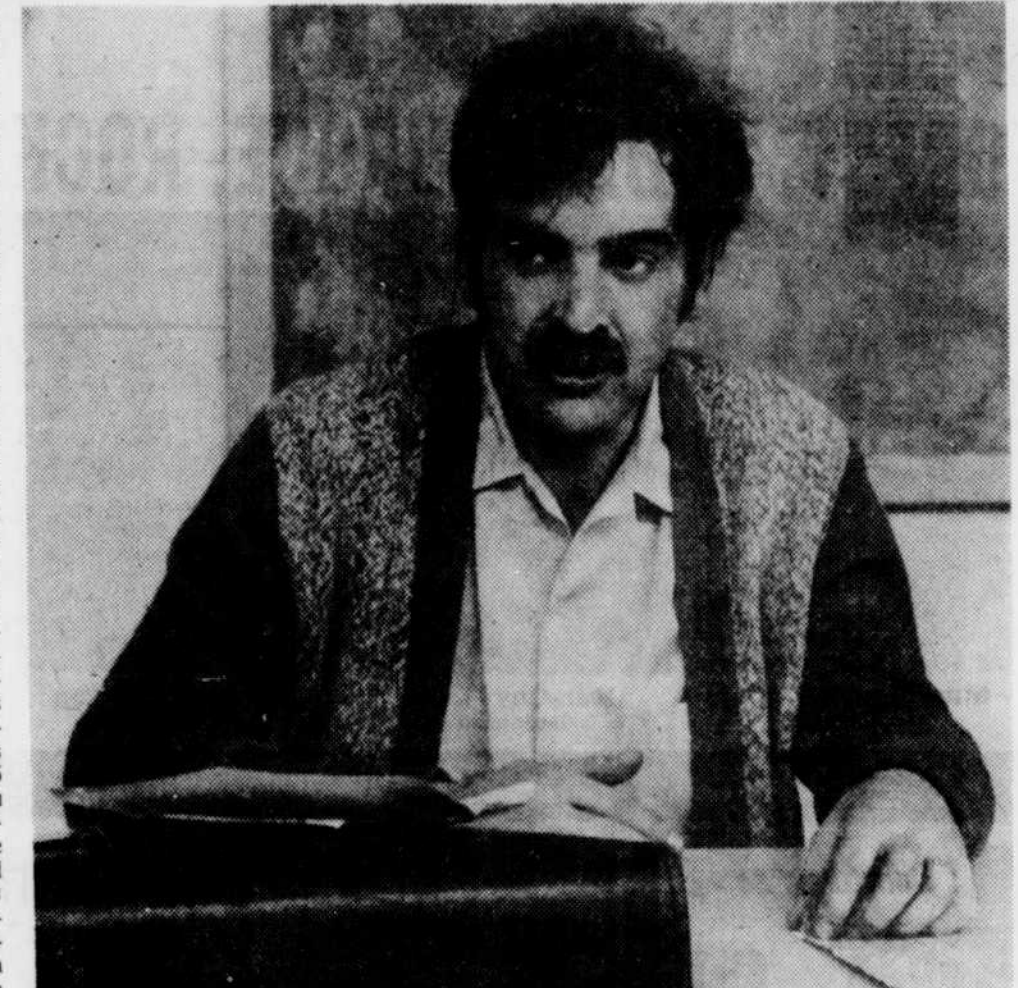
Deux ans de prison

ST-JOSEPH (P.C.) — Le comptable Paul Poulin, de Ville Saint-Joseph de Beauce, qui avait admis sa culpabilité le 9 mars dernier à des accusations de fraudes totalisant \$69,667 à l'endroit de la Banque de Montréal de sa localité, a été condamné lundi à deux ans de pénitencier par le juge Paul-E. Baillargeon au Palais de justice de St-Joseph de Beauce.

Le procureur de Poulin, Me Noël Dorion, a fait savoir

qu'il présentera dès demain une requête dans le but d'obtenir la permission d'en appeler de la sentence.

Poulin a commis ces fraudes entre le 5 février 1971 et le 7 janvier 1972, alors qu'il était à l'emploi du garage Drouin Automobiles Ltée. A 24 occasions distinctes, a noté le juge Baillargeon, l'accusé a porté à son compte personnel des chèques devant être déposés au compte de son employeur.



Jacques Boivin, québécois originaire de la région du Saguenay-Lac St-Jean et qui a passé sept années au Chili a expliqué sa version du contexte politico-social qui a donné naissance au renversement sanglant du régime Allende.

Nouvelles express

PLESSISVILLE (GAB) — Le domaine financier était au programme de la partie réservée à l'éducation lors de la réunion chez les Fermières de Plessisville. Pour la circonstance, le conférencier invité était M. Jacques Doyon, secrétaire-gérant de la Caisse populaire. M. Doyon a donné un résumé des services offerts par cette coopérative d'épargne et de crédit. Le conférencier a également communiqué quelques notes sur l'évolution de la Caisse populaire de Plessisville.

PLESSISVILLE — Un sujet sur lequel on s'est penché à la Chambre de commerce de Plessisville dernièrement est la nécessité de sensibiliser la population à la crise de l'énergie qui sévit actuellement. Un comité a été formé à cette fin et la direction en a été confiée au Dr Marc St-Hilaire; ce dernier avait d'ailleurs proposé d'inscrire cet article à l'ordre du jour de la réunion. Comme action première dans ce domaine, le comité a convenu d'entreprendre une campagne de propagande en faveur des restrictions volontaires. La population sera invitée, par divers moyens, à pratiquer l'économie sur le pétrole, l'énergie électrique. D'autre part, M. Claude Gagnon président de la Chambre de commerce, a souligné que le recrutement tirait à sa fin; déjà plus de 75 membres sont inscrits.

PLESSISVILLE — LA BRIGADE SCOLAIRE de Plessisville a 118 filles et garçons à l'oeuvre pour assurer la sécurité de leurs camarades. Un service d'ordre est également donné par ces jeunes, principalement dans les autobus scolaires qui desservent le secteur rural. La direction des écoles collabore étroitement pour l'efficacité du travail des brigadières et brigadiers dont la moyenne d'âge est d'une douzaine d'années.

HALIFAX-NORD — LE CONSEIL MUNICIPAL d'Halifax-Nord, dont le maire est M. Ernes Pellerin, a fait une étude complète de la section "taxes" à sa session régulière de décembre. Il a été convenu d'ajourner au lundi, 17 décembre pour les décisions définitives à prendre sur ce sujet. Le secrétaire-trésorier du conseil municipal, M. Réjean Gosselin a reçu instruction de tenir le dossier à jour pour cet ajournement au cours duquel le taux de l'impôt foncier sera déterminé pour 1974.

Un chèque des Optimistes à la Commission scolaire

THETFORD MINES, (JD) — Le club Optimiste de Thetford Mines a remis un chèque de \$1,000 à la Commission scolaire locale pour les classes de neige. La remise fut faite par le président des Optimistes, M. André Poiré, au président de la CSTM, M. Jean-Maurice Roy, lors du souper hebdomadaire du club Optimiste.

Un exposé et un diaporama ont été présentés sur le fonctionnement des classes de neige. Les invités en question étaient MM. Yvon Meilleur, responsable des sports pour la Commission scolaire Thetford Mines-Black Lake-Disraeli, et Gaétan Doyon, conseiller pédagogique section enfance adaptée. Selon ces derniers, les classes de neige stimulent les enfants pour le contexte scolaire. Le but de ces classes est d'apprendre aux enfants à

actualiser leur potentiel intellectuel. M. Doyon affirme que l'enfant apprend par le jeu. Quant au fonctionnement, M. Doyon révèle qu'on demande aux enfants de réaliser des interviews sur différents sujets. En ce qui concerne l'apprentissage sur le ski, on demande à l'enfant de transformer les longueurs de skis et des distances reliées au ski à partir de la mesure anglaise en mesure métrique.

6 ans d'existence
MM. Doyon et Meilleur ont déclaré que les classes de neige étaient en existence depuis six ans dans les différentes Commissions scolaires de la province et qu'elles étaient un moyen de motivation pour le travail en classe. De plus, il semble que la plupart des parents soit satisfaits par le travail accompli par les animateurs de ces classes.

Nouveau régime des rentes: séance d'information...

THETFORD MINES, (JD) — Le comité d'éducation du Conseil central des syndicats nationaux de Thetford Mines a organisé, spécialement pour les syndicats affiliés à la FAS, une séance d'information qui traitera du nouveau régime des rentes du secteur public et para-public (fonds de pension) selon l'article 21-B de la convention collective.

La personne ressource pour cette séance sera M. Martial Laforest, directeur des servi-

ces à la FAS. M. Laforest est un des principaux collaborateurs à la réalisation de ce régime. Cette séance aura lieu le 18 décembre à 19h.30 à l'édifice syndical de la CSN, 908 avenue Labbé, Thetford Mines. Afin de permettre au plus grand nombre de syndiqués possible d'assister à cette réunion, on demande que chacun fasse fonctionner les pyramides d'information qui existent à l'intérieur qui pourront être efficaces.